



Janvier 2013 - Bulletin municipal 2012 - n° 34

EDITORIAL



SOMMAIRE

Editorial - Commission communication	p.2
Vie municipale	p.3 à 9
Dossier	p.10 et 11
Vie scolaire	p.12 et 13
Intercommunalité	p.14 à 17
Vie locale	p.18
Vie associative	p.19 à 24
Vie paroissiale	p.25
Infos pratiques	p.26 et 27
Calendrier des fêtes	p.28

Bulletin municipal de Cheyssieu n° 34 - 2012
Responsable publication : Gilles BONNETON
Rédaction : Commission communication

Conception - Impression : Imprimerie DUPUIS
120, RN 7 - 38150 SALAISE SUR SANNE
tél. 04 74 86 14 12 - contact@icsnumerique.com

Nous remercions vivement tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de cette brochure.

Dépôt légal janvier 2013

LE MOT DU MAIRE

Après l'agrandissement de l'école en 2010, la construction d'un bâtiment avec vestiaires en 2011, j'ai inauguré le 26 juillet 2012 la rénovation et l'extension de la mairie. Après neuf mois de travaux, non sans difficultés, la maison commune vous offre aujourd'hui, un accueil confidentiel de qualité, dispose d'une salle du conseil et des mariages accessible aux personnes à mobilité réduite conformément à la loi du 11 février 2005.

Si je félicite nos associations pour leur dynamisme, la lassitude, la complexité de la mission et la faible mobilisation des acteurs a eu raison du dévouement des membres du bureau de la Garderie des Lutins. Je remercie sa présidente de m'avoir alerté très en amont afin que la municipalité puisse répondre à l'attente légitime des parents. Le choix de signer une convention avec l'Oviv s'inscrit dans une logique de territoire, de projet social développé sur la vallée de la Varèze, sans oublier les discours sur la réforme des rythmes scolaires et d'en anticiper les conséquences pour la collectivité.

Du 17 janvier au 16 février, l'enquête de recensement de la population se déroulera sur la commune merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs dûment habilités.

Je vous souhaite bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

COMMISSION COMMUNICATION

- Vincent COUTURIER
☎ 04 74 84 96 85
- Auguste DESRIVIÈRES
☎ 04 74 79 88 80
- Annie PIZZINATO
☎ 04 74 78 07 06
- Yves GRENOUILLER
☎ 04 74 84 90 71
- Maurice GOIFFON
☎ 04 74 79 97 06
- Emmanuelle ROZELIER
☎ 04 74 79 97 19
- Emmanuel MONTAGNON
☎ 06 08 69 42 14

LE RECENSEMENT

Le recensement est une opération statistique de dénombrement d'une population. Le recensement est de la responsabilité de l'Etat.

L'Institut National de la Statistique et études économiques l'organise et le contrôle.

Les informations sont protégées.

Les Communes préparent et réalisent.

Depuis le 01/01/2004, les recensements généraux ont été remplacés par un système de recensement permanent.

Pour les communes de 10000 habitants et plus, une enquête par sondage est effectuée chaque année sur 8 % de logements. Au bout de 5 ans, 40 % de logements ont été enquêtés. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, la collecte est exhaustive ; chaque année, 1/5 des communes est concerné - pour Cheyssieu 2013, 2018, 2023...

Les objectifs : produire des données sur la population et les logements actualisés tous les ans, diffusion chaque fin d'année de la population légale de toutes les communes.

Les enjeux :

- application des textes législatifs et réglementaires
- administration communale
- finances locales : calcul des dotations (DGF dotation globale de fonctionnement, la dotation de base découle directement du nombre d'habitants)
- aide à la décision publique
- aménagement du territoire.

Le Maire nomme le coordinateur communal et les agents recenseurs par Arrêté.

Les personnes sont assujetties aux dispositions de la Loi de 1851 concernant le respect de la confidentialité des informations recueillies et à celles de la Loi de 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, elles sont tenues au secret professionnel.

Participer au recensement est un acte civique, c'est aussi **une obligation** selon la loi du 7 Juin 1951.

VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2012

Naissances

Djena SAPONJIC,	le 11 janvier 2012 à Cheyssieu
Nils COMBE,	le 15 février 2012 à Vienne (Isère)
Alicia MEDOLAGO,	le 14 mars 2012 à Lyon 4 ^{ème} (Rhône)
Tony GUERDNER,	le 2 avril 2012 à Vienne (Isère)
Marie ESCARTI,	le 11 avril 2012 à Vienne (Isère)
Manoé LANG,	le 14 mai 2012 à Vienne (Isère)
Ethan DELHOMME,	le 27 mai 2012 à Vienne (Isère)
Pauline COUTURIER,	le 31 août 2012 à Vienne (Isère)
Jade GESTAS,	le 2 septembre 2012 à Vienne (Isère)
Nicolas NUNES,	le 17 septembre 2012 à Vienne (Isère)
Louise MELINAND,	le 25 septembre 2012 à Vienne (Isère)
Tom BAUDE,	le 20 octobre 2012 à Vienne (Isère)
Jordann HENRION,	le 22 octobre 2012 à Vienne (Isère)
Ali YERESKIN,	le 29 novembre 2012 à Vienne (Isère)

Mariages

Julien ROUCHON et Caroline VIAULT,	le 25 août 2012
Damien CORTASA et Géraldine GENTHON,	le 1 ^{er} septembre 2012
Yannick GUDET et Eve BRUFFAERT,	le 10 novembre 2012

Décès

Christiane PINET	le 10 février 2012 à Vienne (Isère) à l'âge de 62 ans
Josette THAIZE Veuve SALAMANT	le 21 mai 2012 à Cheyssieu à l'âge de 84 ans
Filomena BALDUCCI épouse DESFOND	le 21 mai 2012 à Cheyssieu à l'âge de 66 ans
Irène THIVOLLE épouse GILIBERT	le 29 juin 2012 à Vienne (Isère) à l'âge de 89 ans
René MOREL	le 28 juillet 2012 à Cheyssieu à l'âge de 91 ans
Georges GILIBERT	le 26 octobre 2012 à Chateauneuf de Galaure (Drôme) à l'âge de 90 ans
Adeline DANESE Veuve MARTEL	le 13 novembre 2012 à Vienne (Isère) à l'âge de 99 ans



DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur **GOUFFI Farid** et Madame **MICHALLET Sylviane** : 924 route de Beson : réaménagement maison d'habitation

GIE LA VAREZE, Monsieur **GENIN Bruno** : 319 route du Pilat : création d'une aire de lavage et gestion effluents agricoles

Messieurs **DAMON Eric** et **CHABAS Vincent** : Le Cuillery : réhabilitation ancienne grange et maison d'habitation

Monsieur et Madame **DELHOMME Mikaël** et **Corinne** : 1014 route de Beson : extension maison habitation

Monsieur et Madame **ULMANN Joseph** et **Carole** : route des Meulles : maison individuelle

Monsieur et Madame **BRALERAIT André** et **Jacqueline** : 618 route de Beauchuzel : extension maison individuelle

Monsieur **CROUZET Michel** : Route de Beson : maison individuelle

Monsieur **CARPENE Bruno** : 84 route de fontfroide : garage

DEMANDES DE DÉCLARATIONS EXEMPTÉES DE PERMIS DE CONSTRUIRE (DÉCLARATIONS PRÉALABLES)

Monsieur **MORA Francky** : 167 route des Meulles : piscine et clôture (rejet)

Monsieur **MABILON Jacques** : 368 route des Alpes : abri de jardin

Monsieur **RIVELLINI Mickaël** : 86 chemin des Chasseurs : extension maison

Monsieur **MECHAUD Michel** : 768 route du Cuillery : piscine

Madame **GAULT Nadège** : 26 route de Caraz : agrandissement terrasse et déplacement escalier d'accès

Monsieur **FAUCONNET Jean-Claude** : 145 route du Cuillery : constructions murs de clôture

Monsieur **RIVELLINI Vincent** : route de Beson : division de propriété

Monsieur **MEUNIER Alain** : 63 rue de la Baronnière : piscine

Monsieur **PEYRON Fabien** : 377 route du Cuillery : abri de jardin

Monsieur et Madame **GOUCHON Philippe** et **Valérie** : 528 route du Cuillery : extension maison et muret

Monsieur **VALLIN Michel** : 21 rue du Clos : modification ouvertures et crépi maison

Monsieur **COCHET Laurent** : 236 route du Pilat : piscine (rejet)

Monsieur **BLOYON Eric** : 361 route du Cuillery : clôtures

Monsieur **LEFEBVRE Philippe** : 136 chemin de Louze : piscine

Monsieur **TSCHUDI Patrick** : 11 route des Ecoles : extension maison existante

Monsieur **MEDOLAGO Christophe** : 411 route du Cuillery : fermeture d'une terrasse couverte

Monsieur **BERLAND Gaël** : 212 route de la Brula : piscine

Monsieur **CELARD Luc** : 574 route du Pilat : véranda

Madame **MOUSSIER Béatrice** : 72 chemin du Suzon : clôture

PROMOTION MT (TRAYNARD Franck) : route du Moulin : division parcelle (refusé)

Monsieur **LAURENT Sylvain** 83 chemin de Louze : piscine

Monsieur **CHAUSSINAND Didier**
687 route de Beauchuzel : puits de lumière sur auvent

VIE MUNICIPALE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2012

22 MARS 2012

- Approbation du compte administratif 2011.
- Approbation du compte de gestion de l'année 2011, établi par Monsieur le Trésorier Principal.
- Affectation de l'excédent de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2011.
- Vote des taux d'imposition 2012 :
- augmentation de 1% du taux d'imposition 2011 pour la taxe d'habitation.
- maintien des taux d'imposition 2011 pour la taxe foncière (bâti) et (non bâti).
- Amortissement sur un an d'une somme de 1594,91 € portant sur des travaux effectués sur les réseaux d'assainissement.
- Amortissement des frais d'étude réalisés dans le cadre de la mission de diagnostic accessibilité des ERP d'un montant de 1351,48 € sur une durée de trois ans et l'achat de la licence IV d'un montant de 6598 € sur une durée de dix ans.
- Approbation des avenants des marchés des travaux complémentaires pour la restructuration et l'extension de la Mairie :
 - Lot 1 : terrassement-maçonnerie-gros œuvre : REGUILLON, 68 rue Sergent Geoffrey 38554 SAINT MAURICE L'EXIL, pour un montant de 13825 € HT.
 - Lot 2 : charpente métallique-couverture tuiles : PIZZINATO, ZA. Grand Champs 38181 CHONAS L'AMBALLAN, pour un montant de 1142,52 € HT.
 - Lot 3 : étanchéité : MANREY, Z.A. des Brettaux 42410 SAINT MICHEL SUR RHONE, pour un montant de 1117,80 € HT.
 - Lot 4 : menuiseries extérieures : JULLIEN, Z.A. Le Craz 630 Route de la Bougie 38780 ESTRABLIN pour un montant de 1519 € HT.
 - Lot 5 : ravalement façades : NTB, Z.A. des Tanneries 38780 PONT EVEQUE, pour un montant de 389,50 € HT.
 - Lot 6 : menuiseries intérieures-bardage bois : JULLIEN, Z.A. Le Craz 38780 ESTRABLIN, pour un montant de 5412,90 € HT.
 - Lot 7 : faux plafonds-doublage-cloisons-peinture-sols souples : MARRON FRERES, Z.A. de Vossière 38200 JARDIN, pour un montant de 5328 € HT.
 - Lot 8 : carrelage-faïences : CARROT JLC, 1885 Chemin des Carrières 38150 SONNAY, pour un montant de 271,70 € HT.
 - Lot 9 : électricité-courants forts et faibles : BEAUX, Z.A. Saint Clair 2000 38780 SAINT CLAIR DU RHONE, pour un montant de 7638 € HT.
 - Lot 10 : chauffage-ventilation-plomberie-sanitaire : MARTIN, 15 ter Avenue Berthelot BP 37 38206 VIENNE CEDEX, pour un montant de 2895 € HT.

7 MAI 2012

- Mission de vérifications techniques des équipements : décision de confier cette mission à l'Agence SOCOTEC 11 RUE SAINT MAXIMIN 69416 LYON pour un montant total d'honoraires de 1490 € HT.
- Avis favorable à la demande de remise gracieuse de pénalités de taxes d'urbanisme d'un montant de 115 €.
- Demande de subvention au Conseil Général de l'Isère pour la réhabilitation du Boulodrome dans le cadre de la prochaine programmation des Contrats territoriaux.
- Décision de reconduire à l'embauche de personnes au titre d'un emploi CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) :
 - aux services techniques et des espaces verts
 - à l'école, pause méridienne et la cantine scolaire, rentrée 2012-2013, pour une durée et un temps de travail à définir à la conclusion des contrats.
- Dénomination d'un espace du souvenir et pose d'une stèle en mémoire des combattants du vingtième siècle.

2 JUILLET 2012

- Acquisition de mobilier auprès de la société CBS à Aubervilliers, à savoir trois bancs publics pour un montant de 373,15 € TTC.
- Subventions communales pour l'année 2012 :
 - UCOL : 107 €
 - Membres associés ASSE : 46 €
 - FCPE : 15 €
 - Amicale boules A.B.A.C. : 250 €
 - ASC : 300 €
 - Sou des écoles : 300 €
 - Tennis club de la Varèze : 122 €
 - AFIPAEIM : 61 €
 - ACCA : 122 €
 - Gymnastique volontaire : 122 €
 - VIVADIMI : 46 €
 - AKOF TOGO : 92 €
 - Club de la joie de vivre : 46 €
 - Garderie des Lutins : 1200 €
 - L.A.C. : 200€**SOIT UN TOTAL DE 3029 €**

- Convention SIE ROUSSILLON /VIENNE SUD/BEAUREPAIRE/ Commune de Cheyssieu pour une opération Route de la Varèze et Route des Alpes dans le cadre du programme d'éclairage public tranche 2010. Le Plan de financement est assuré de la manière suivante :
 - montant des travaux : 76699,50 € payé en totalité par le SIE ROUSSILLON/VIENNE SUD/BEAUREPAIRE et financé comme suit :
 - subvention SEDI : 18 546 €
 - dotation EP (SIERVB) à la commune de Cheyssieu : 15 029 €
 - part de la commune de Cheyssieu : 43 124,50 €.

3 SEPTEMBRE 2012

- Décision modificative pour régularisation d'une erreur matérielle effectuée au budget communal voté le 22/03/2012.
- Augmentation du temps de travail des agents en CDI.
- Modifications de postes sur le périscolaire :
 - 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 13 heures 51 minutes.
 - 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à 23 heures 20 minutes.
- Reconduction de la participation d'une intervenante en milieu scolaire (musique) à raison de 2H 30 mn hebdomadaires pour 18 séances réparties à compter du 18 septembre 2012 au 19 février 2013.
- Décision de prendre en charge des produits en non-valeur sur des créances des années 2008, 2009 et 2010, d'un montant total de 3787 €.
- Décision de supprimer la vente de tickets de cantine scolaire à l'unité et fixation des tarifs de la cantine scolaire :
 - 30 € le carnet de 10 tickets (repas enfant)
 - 38 € le carnet de 10 tickets (repas adulte)
- Demande de subvention auprès du Conseil général de l'Isère dans le cadre de la programmation des Contrats territoriaux pour l'éclairage du complexe sportif : terrain de foot annexe, terrain de tennis, boulodrome et réhabilitation de huit jeux de boules pour un montant de 78 000 € HT.

VIE MUNICIPALE

8 OCTOBRE 2012

- Acquisition de matériel et de mobilier :
 - un souffleur pour un montant de 515 € TTC auprès de la société RIGOLIER située aux Côtes d'Arey.
 - une relieuse et son kit de démarrage d'un montant de 550,16 € auprès de la société SPIRALE à Fosses (Val d'Oise).
 - un complément de rayonnage d'un montant de 539,09 € auprès de la société SETAM à Ville La Grand (Haute-Savoie).
- Approbation du bail commercial d'un montant total de 100 € mensuel pour la location du local communal et de la licence IV, local situé rue de la Baronnière.

26 NOVEMBRE 2012

- Schéma départemental de coopération intercommunale :
Position du conseil municipal sur la proposition de fusion de la

CCPR et Vienne aggro : Vote contre à l'unanimité.

- Motion pour le maintien du tribunal de Grande Instance (TGI) de Vienne.
- Mise en place d'un diagnostic énergétique et technique en vue d'une rénovation de l'école maternelle.

10 DÉCEMBRE 2012

- Décision modificative budgétaire N° 2.
- Recensement général de la population 2013 : Fixation de la rémunération des 2 agents recenseurs ;
- Convention avec la SPA de Lyon et du Sud Est : Accord pour les nouveaux taux de participation.
- Dénomination de voie : Impasse de Chantebie.
- Prescription de la révision du plan d'occupation des sols et définition des objectifs et modalités de concertation.



Résultats élections 2012 à Cheyssieu



P
R
E
S
I
D
E
N
T
I
E
L
L
E
S

1er
tour
22 avril

	Nombre	% inscrits
Inscrits	757	
Votants	608	80.32
Blancs ou nuls	14	1.85
Exprimés	594	78.47

Liste des candidats	Voix	% exprimés
Mme JOLY Eva	13	2.19
Mme LE PEN Marine	145	24.41
M. SARKOZY Nicolas	142	23.91
M. MELENCHON Jean-Luc	48	8.08
M. POUTOU Philippe	6	1.01
Mme ARTHAUD Nathalie	6	1.01
M. CHEMINADE Jacques	4	0.67
M. BAYROU François	41	6.90
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	11	1.85
M. HOLLANDE François	178	29.97

2ème
tour
06 mai

	Nombre	% inscrits
Inscrits	757	
Votants	611	80.71
Blancs ou nuls	38	5.02
Exprimés	573	75.69

Liste des candidats	Voix	% exprimés
M. HOLLANDE François	284	49.56
M. SARKOZY Nicolas	289	50.44

1er
tour
10 juin

	Nombre	% inscrits
Inscrits	756	
Votants	426	56.35
Blancs ou nuls	5	0.66
Exprimés	421	55.69

Liste des candidats	Voix	% exprimés
M. JURY Jacques	11	2.61
Mme CHOSSON Nicole	3	0.71
M. BINET Erwan	165	39.19
M. MONDANGE André	21	4.99
M. REMILLER Jacques	112	26.60
M. DEZUTTER Fabrice	4	0.95
M. Mme GUIMAR Marie	90	21.38
M. CEDRIN Michèle	7	1.66
Mme VILLARD COURCHET Brigitte	2	0.48
M. SERIS Patrick	2	0.48
M. LACAILLE Jacques	4	0.95

2ème
tour
17 juin

	Nombre	% inscrits
Inscrits	756	
Votants	417	55.16
Blancs ou nuls	9	1.19
Exprimés	408	53.97

Liste des candidats	Voix	% exprimés
M. BINET Erwan	234	57.35
M. REMILLER Jacques	174	42.65

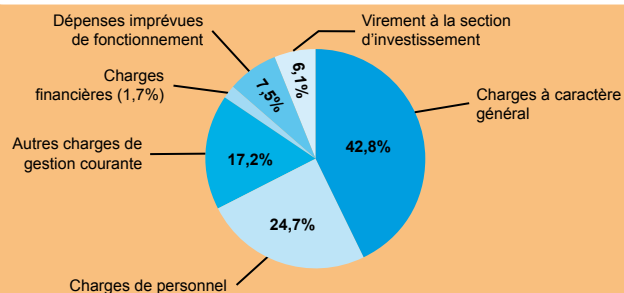
L
E
G
I
S
L
A
T
I
V
E
S

FINANCES

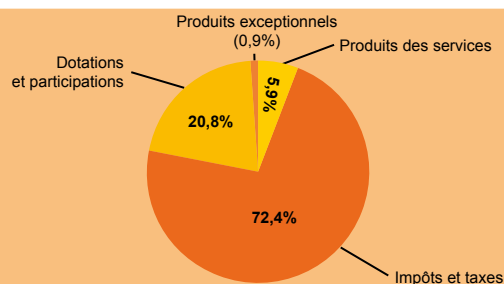
BUDGET 2012

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	
	Charges à caractère général	208 169
	Charges de personnel	120 277
	Autres charges de gestion courante	83 621
	Charges financières	8 200
	Dépenses imprévues de fonctionnement	36 400
	Virement à la section investissement	30 000
	TOTAL	486 667
	RECETTES	
	Produits des services	28 900
INVESTISSEMENT	Impôts et taxes	352 494
	Dotations et participations	101 273
	Autres produits de gestion courante	4 000
	TOTAL	486 667
	DÉPENSES	
	Immobilisations incorporelles	34 000
	Immobilisations corporelles	302 736
	Immobilisations en cours	530 000
	Remboursements d'emprunts	33 700
	TOTAL	900 436
	RECETTES	
	Subventions d'investissements	120 000
	Dotations, fonds divers, réserves	61 239
	Excédents de fonctionnement	278 277
	Virement de la section de fonctionnement	30 000
	Solde d'exécution reporté	410 920
	TOTAL	900 436

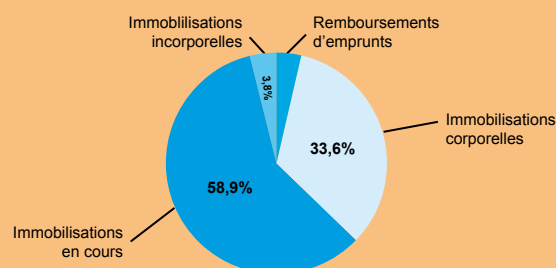
dépenses de fonctionnement



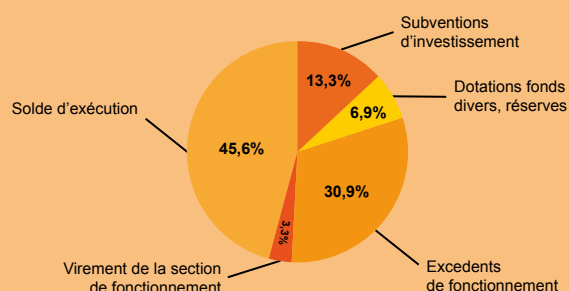
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



dépenses d'investissement



RECETTES d'INVESTISSEMENT



BUDGET CCAS 2012

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	10 473	Prestations de services	2 307
Charges de personnel	70	Subvention communale	2 500
Autres charges gestion courante	3 275	Excédent 2010 reporté	9 011
TOTAL	13 818	TOTAL	13 818

INVESTISSEMENTS

MATERIELS EN INVESTISSEMENT 2012

MATERIEL	MONTANT TTC
ORDINATEUR SECRETARIAT	1528,45
ORDINATEUR PORTABLE	660,7
LOGICIELS + FORMATION	3550,92
MOBILIER MAIRIE + ÉCOLE	7140,22
SONORISATION MAIRIE	5124,86
STORES	979,06
EXTINCTEURS	715,76
PANNEAUX D'INFORMATION	1086,92
AUTOLAVEUSE ET ASPIRATEURS	3241,16
TOTAL MAIRIE	24028,05
EPANDEUR SEL ET SABLE	1033,24
PORTAIL ACCÈS LOCAL TECHNIQUE	771,42
SOUFFLEUR THERMIQUE	515
CUVE GASOIL NON ROUTIER	706,72
TOTAL SERVICES TECHNIQUES	3026,38
BANCS	373,15
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	27427,58



TRAVAUX

VOIRIE

Travaux de voirie pris en charge par la CCPR en 2012 :

Le programme voirie de la CCPR a permis la reprise avec enrobés neufs impasse du château et route de Beauchuzel.

Il a également pris en charge la mise en place de trottoirs route de la Varèze (du rond-point à l'intersection de la route de la Brula).

BATIMENTS COMMUNAUX

Reprise des peintures dans la cuisine du restaurant scolaire :Ets Marron = 2608 € HT
 Rampe et protection des accès à la Mairie : Ets STIM = 920 € HT
 Mise en place de nouvelles prises électriques pour illuminations : Ets ECM = 1271€ HT
 Eclairage de l'enseigne du local commercial : Ets ECM = 1342€ HT

VIE MUNICIPALE

RENOVATION ET MISE AUX NORMES DE LA MAIRIE



Pour répondre à l'obligation de mise en accessibilité des établissements recevant du public avant le 1er janvier 2015 (loi du 11/02/2005), des travaux importants ont été réalisés sur la Mairie. Après 9 mois de chantier, l'inauguration a eu lieu le 26 juillet 2012.

La mairie « nouvelle » a ré-ouvert ses portes au public début septembre.

Cet espace permet un accueil plus confortable des concitoyens pour les démarches administratives et les rendez-vous avec le maire.

Au Rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment vous trouverez :
salle d'attente, accueil, bureau du maire et local archive.
A l'étage : bureaux des adjoints et salle de réunion.



Sur la partie en extension, au sud, avec vue sur la vallée de la Varèze, un secrétariat confortable avec local archives et rangements, une salle du conseil municipal et des mariages spacieuse, lumineuse, dotée d'équipements audio vidéo. Cette salle dispose d'une cloison mobile pour en améliorer les fonctionnalités d'utilisation.

MENUISERIE DE BATIMENT
AGENCEMENT DE CUISINES ET D'INTERIEUR
Maurice Richard
CHEYSSIEU
☎ 04 74 84 97 49
TOURNAGE SUR BOIS



Le montant des travaux s'élève à :

- TERRASSEMENT MACONNERIE ET GROS ŒUVRE : ETS REGUILLON = 137 357,18 € HT
- CHARPENTE METALLIQUE ET COUVERTURE : SARL PIZZINATO = 36 726,88 € HT
- ETANCHEITE : ETS MANREY= 18 555,25 € HT
- MENUISERIE EXTERIEURES : ETS JULLIEN= 27 632,90 € HT
- FACADES : ETS NTB= 15 197,80 € HT
- MENUISERIE INTERIEURE ET BARDAGE BOIS : ETS JULLIEN= 40 207,74 € HT
- FAUX PLAFONDS, PEINTURES : ETS MARRON= 41 323.34 € HT
- CARRELAGE FAIENCE : ETS CARROT JLC= 8 835.90 € HT
- ELECTRICITE : ETS BEAUX= 66 764 € HT
- CHAUFFAGE PLOMBERIE : ETS MARTIN= 42 795.74 € HT

TOTAL= 435 396.73 € HT


RÉNOV FAÇADE
Le spécialiste de la façade
Francky MORA
Tél : 04 74 84 77 77
- Isolation thermique par l'extérieur
- Ravalement peinture
- Peinture extérieure, volets, fenêtres, passe de toit
- Démoussage de toiture
167 Route des Meulles - 38550 CHEYSSIEU

VIE MUNICIPALE

DIAGNOSTIC AMIANTE= 743,81 €
 ETUDE DE SOL= 2 374,49 €
 CONTRÔLE TECHNIQUE= 4 604,60 €
 MISSION SPS= 2 457,78 €
 MAÎTRE D'ŒUVRE= 64 285 €

TOTAL GENERAL= 509 862.41 € HT

SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL = 123 753 €
 DOTATION PARLEMENTAIRE D'ÉTAT (M. Remillier) =
 reçue en 2012 = 16 043,43 €
 reste à recevoir = 13 409,76 €

RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE= 356 656,22 € HT



BUFFIN T P **CARRIÈRE & ENROBÉS**

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
 Courts de tennis - Terrains sportifs
 Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

RD 386 Lieu-dit Murinand • 69420 AMPUIS Tél. : 04 74 56 03 20
 Centrale : 04 74 56 03 24 • Fax : 04 74 56 18 32
 Site internet : www.buffin-tp.fr • Email : contact@buffin-tp.fr
 APE 4211Z - Siret 326 480 720 000 19

d.pizzinato@orange.fr
 0474159484
 0681293144
 ZA GRAND CHAMP
 ALLÉE DES MURIERS
 38121 CHONAS L AMBALLAN

SARL DANIEL PIZZINATO
 CHARPENTE COUVERTURE VERANDA

BANGONI
RÉNOVATION

MAÇONNERIE GÉNÉRALE • RÉNOVATION
 PEINTURE • AMÉNAGEMENT • CARRELAGE
 DALLAGE • DÉCORATION INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE

462 ROUTE DE LA BRULA 38550 CHEYSSIEU
 Tél. : 04 74 79 90 03 - Port. : 06 84 50 02 92
 Email : bangonirenovation@free.fr

ELECTRICITE
CROZE
MICHEL **bâtiment industrie**

Port. : 06 15 90 93 10 11, rue Bourbourey
 Tél. : 04 74 79 95 65 38550 CLONAS/VAREZE
ecm38@club-internet.fr

Menuiseries
 Intérieures et extérieures
BOIS-ALU-PVC
 Agencements divers
 Parquet

Olivier Gaillard
 Artisan Menuisier

432 Route de Beauchuzel
 38550 CHEYSSIEU
 Tél: 04 74 20 92 71 / Fax: 04 74 20 92 82
 Mobile: 06 09 08 05 73
 e-mail : menuiserie.gaillard@gmail.com

Patrick GROLEAT

Peinture  Décoration

06 23 68 49 69

193 rue Pierre Pinet
 69560 STE COLOMBE 74 rue des Jardins
 38550 CHEYSSIEU

Quelques gestes éco citoyens



Economiser l'énergie et l'eau chez soi, c'est facile !

Quand on sait que 50 % des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre sont en France le fait des ménages, on comprendra aisément que les économies d'énergie et d'eau à la maison sont un élément déterminant pour aller dans le sens d'un développement durable de notre société.

Or, chacun peut aisément diminuer ses dépenses énergétiques et les pollutions qu'elles génèrent, et contribuer ainsi à la protection de l'environnement et à la réduction du fameux « budget énergie » qui a sévèrement gonflé ces derniers mois.

Les premières mesures à prendre sont d'une extrême simplicité :

Privilégier les équipements économes lors de leur achat (étiquettes énergie),

limiter les temps de veille des appareils ménagers (installation de « blocs prises » à interrupteur)

ou encore adopter quelques gestes de bon sens au quotidien, qu'il convient ici de rappeler : **Connaître ses factures**

Rechercher le ou les équipements les mieux adaptés au logement.

Connaître et analyser ses factures d'énergie permet de rechercher le meilleur tarif d'abonnement de gaz et d'électricité.

•Le chauffage (environ 30 % de la facture énergie)



19°C dans les pièces à vivre et 16 °C dans les chambres suffisent ! En effet au-delà de cette température, chaque degré supplémentaire entraîne 7 % de dépense en plus. Pour une absence de plusieurs jours passez en hors gel.

Une bonne isolation des vitrages évite les déperditions de chaleurs. Profitez des apports solaires hivernaux (véranda,...).

•L'eau chaude sanitaire (environ 15 % de la facture énergie)

Régler la température du chauffe-eau à 55 °C maximum réduit son entartrage et limite sa consommation d'énergie.



•Les appareils de froid



Ne pas placer ces appareils près d'une source de chaleur et si possible dans une pièce fraîche. Dégivrer régulièrement pour éviter les surconsommations (3 cm de givres doublent la consommation de l'appareil). Laisser refroidir les plats avant de les mettre dans le réfrigérateur. Baisser la température au dessous de 4 à 5 °C est inutile.

•Le lavage

De préférence, faire tourner les machines à pleine charge.



•La cuisson



Sur plaque électrique, utiliser des casseroles à fond plat de même, vous pouvez éteindre la plaque avant la fin de la cuisson, elle reste chaude encore longtemps. Recouvrir vos casseroles pendant la cuisson permet de moins consommer en réduisant le temps de cuisson. Eviter de décongeler les aliments au micro-ondes (même s'ils sont tous équipés de la fonction, cette opération prend beaucoup de temps et donc...d'énergie).

•L'éclairage

Equiper votre logement de lampes basse consommation permet de consommer 4 à 5 fois moins d'énergie qu'en utilisant des ampoules à incandescence et 30 fois moins qu'un lampadaire halogène. Il existe aujourd'hui différents modèles qui n'ont plus rien à envier aux ampoules classiques, dites « à incandescence » Penser à éteindre la lumière en quittant une pièce. Utiliser au maximum la lumière du jour.



•L'eau



Suivre l'évolution de sa facture permet de détecter une éventuelle fuite. Equiper votre installation d'appareils économes (mécanismes double chasse pour les WC, mitigeurs, ...)

La mise en œuvre de toutes ces recommandations vous permettra de réduire de manière significative la facture énergétique de votre foyer tout en contribuant à la protection de notre environnement

Des informations supplémentaires peuvent être fournies par simple contact auprès de l'Espace Info Energie le plus proche chez vous.

En Isère contactez l'AGEDEN au 04.76.23.53.50



L'ambrosie, L'affaire de tous....

Par arrêté préfectoral, l'ambrosie est déclarée comme une cause de santé publique. Le préfet de l'Isère exige que sa prolifération doit être maîtrisée de façon prioritaire...

Aussi, nous sommes TOUS concernés ; collectivités, agriculteurs, propriétaires privés pour mettre en place les mesures nécessaires à son éradication si possible....ou au moins à contenir son évolution.

L'ambrosie, cette plante annuelle qui prolifère sur les terrains faiblement enherbés est la cause de rhinites, conjonctivites, voire asthmes ou urticaires. 12% de la population en Rhône-Alpes sont allergiques au pollen de cette ambrosie. Les coûts de santé parlent d'eux-mêmes : 14 millions d'Euros pour près de 195 000 patients...

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a engagé en 2012, une action importante en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère. Ainsi, une communication large a été menée par voie de presse et dans les bulletins municipaux des communes adhérentes. Sur chaque commune, des référents élus et agriculteurs ont été désignés, pour repérer en juillet, les parcelles dites « sensibles » et contacter ainsi les propriétaires et/ou exploitants afin de les sensibiliser à mettre en place un plan d'action. Une sonde, implantée sur la commune de Roussillon, nous a permis de détecter le pic de pollinisation maximum cette année, du 10 au 21 septembre. L'action pertinente des référents a permis dans de très nombreux cas, de faire procéder à la destruction de cette mauvaise herbe et à s'assurer de son application. Cette opération sera renouvelée en 2013 et des courriers pourront être adressés par les Maires afin de faire appliquer au mieux cet arrêté préfectoral. Les agriculteurs très actifs sur ce dossier, sont conscients que la non-application de mesures efficaces mises en place sur leurs parcelles, peuvent entraîner la diminution de leurs aides d'éco-conditionnalité dans le cadre de la PAC agricole. Les propriétaires doivent s'assurer de la mise en place d'actions de destruction de cette plante avant la pollinisation, c'est-à-dire avant fin juillet, sur leurs parcelles.

Les référents de la commune de Cheyssieu, restent à la disposition de tous pour tout conseil nécessaire.

Yves Goubet, référent agriculteur
Vincent Couturier, référent élu





COMMENT FAIRE MAIGRIR NOS POUBELLES ?

Chaque français produit 360 kg de déchets par an. Ces déchets ont nécessité des matières premières et ont généré des impacts environnementaux pour être fabriqués, transportés, et qui doivent être traités en « fin de vie ».

Alors, réduisons nos déchets avec la règle des « 3R » : **REDUIRE, REUTILISER, RECYCLER**



Des gestes simples de la vie quotidienne à la portée de tous....



Je limite les emballages

En choisissant des produits avec moins d'emballage, on peut réduire ses déchets de 26 kg/pers./an.



J'utilise un cabas

En utilisant un cabas pour ses courses, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne par an.



Je donne des livres

En donnant des livres qu'on ne lit plus, on peut réduire ses déchets.



Je donne des vêtements

En donnant des vêtements qu'on ne porte plus, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.



Je loue des outils

En louant des outils que l'on utilise rarement, on peut réduire ses déchets.



J'achète à la coupe

En achetant des produits à la coupe ou en vrac, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.



Je limite mes impressions

En limitant ses impressions papier, on peut réduire ses déchets de 6 kg par personne et par an.



J'utilise des piles rechargeables

En utilisant des piles rechargeables, on évite de rejeter des déchets polluants.



Au bureau, j'utilise ma tasse

En utilisant sa tasse pour prendre un café ou un thé, on peut réduire ses déchets.



Je fais du compost

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.



Je choisis de la vaisselle réutilisable

Pour les repas en plein air, en choisissant de la vaisselle réutilisable, on peut réduire ses déchets.



Je fais réparer ce qui peut l'être

En faisant réparer ce qui peut l'être, on prolonge la durée de vie des objets et on peut réduire ses déchets.



Je donne, je vends

En donnant ou en vendant ce qui est en bon état et ne sert plus, on peut réduire ses déchets de 13 kg/pers./an.



J'achète des éco-recharges

En achetant des éco-recharges, on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an.



J'utilise le STOP PUB

Chaque foyer reçoit en moyenne 40kg de pub dans sa boîte aux lettres soit 40 kg de bois, 300 l d'eau 200kWh.



Je pense aux cadeaux dématérialisés

Quand vous faites un cadeau, le plus important, c'est la taille du paquet ou le plaisir qu'il peut procurer ?



Stop au gaspillage alimentaire

Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle :

- 7 kg d'aliments encore emballés,
- 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés...

En faisant un peu attention, chacun de nous peut facilement éviter ce gaspillage ! Comment ?



4 moyens très simples



J'achète malin

Faire ses courses, ça s'anticipe et établir une liste de courses est en général très utile !



Je cuisine astucieux

Rien de tel que l'expérience pour bien évaluer les quantités. Et je veille à cuisiner en premier les produits devant être consommés en priorité !



Je conserve bien les aliments

Chaque aliment a sa place : au réfrigérateur, au congélateur, dans les placards, à l'air libre...



J'accorde les restes

Les restes, ce sont encore des aliments. Sauf qu'on ne pense pas toujours à les cuisiner. C'est tout l'art - et le plaisir - de faire du nouveau avec de l'ancien.

RECYCLER :

Respecter les consignes de tri : une poubelle de tri comportant trop d'erreurs est refusée ou part à l'incinérateur. Sur le territoire de la CCPR, 2400 tonnes de tri sélectif sont collectées chaque année. 10% de cette collecte de tri sont refusés par les entreprises de recyclage et part à l'incinérateur, à la charge de la CCPR....

Un petit conseil : Ne déchirez pas ou ne coupez pas les papiers....ils seront refusés au recyclage.

VIE SCOLAIRE

À L'ÉCOLE

En juillet, Elisabeth Guironnet et Marie-Claude Guilhermet ont cessé leurs fonctions et nous avons accueilli en septembre Céline Combaud (petits-moyens) et Aurélie Blanquart (moyens-grands). Cette année, en maternelle, c'est Nadège qui apporte son aide (2 heures les après-midi) puis qui s'occupe du nettoyage des locaux.

Comme nous avons conservé notre cinquième classe, la répartition des élèves est la même que l'an passé. Les grands de maternelle et les CE1 sont partagés dans 2 classes : petits-moyens , moyens-grands, CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2.

Les effectifs ont diminué très légèrement : 119 en 2011-12 pour 115 cette année.

Nous avons commencé l'éducation musicale avec Nadine de Martini. Nous travaillons sur un projet intitulé musique et cinéma. Les activités périscolaires ont repris également : restaurant scolaire, garderie et accompagnement scolaire. Leurs fonctionnements se sont adaptés au fil du temps mais elles apportent des services appréciés aux familles et je crois qu'il serait difficile de s'en passer.

C. Gil

FCPE

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Michon laetitia
Secrétaire : Sonnier Béatrice
Trésorière : Moreno Florence

Le rôle de la FCPE est d'agir lorsque des difficultés se posent autour de l'école (problèmes de remplacements d'instituteurs, fermeture de classe) ; de créer un lien entre les parents, d'intervenir sur tout ce qui concerne la vie de l'école et l'intérêt de l'enfant.

RESTAURANT SCOLAIRE

A LA DÉCOUVERTE DES CÉRÉALES ET DES PRODUITS LAITIERS.

Avoine, blé dur et tendre, maïs, millet, sarrasin, seigle...les céréales ne sont pas que celles du petit déjeuner, souvent très sucrées, grasses et même salées.

La semaine du goût du 15 au 21 octobre a été l'occasion, pour les enfants, de les découvrir et de connaître leur rôle dans l'équilibre alimentaire, grâce à un petit livret édité sous l'égide du Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt.

C'est ainsi qu'ils ont pu goûter plusieurs sortes de pains. Ils ont pu également déguster une succulente polenta (spécialité à base de semoule de maïs) qui accompagne les plats en sauce. Un autre jour, ils se sont régalés avec une tarte tatin à la semoule, bien sûr faite maison. Dans le cadre de la découverte des produits laitiers, le repas servi au restaurant scolaire était le suivant :

- gratin dauphinois
- polenta
- plateau de fromages
- tiramisu, gâteau de semoule.

Ces deux événements avaient pour objectifs ;

- d'éduquer les enfants à la diversité et au plaisir des goûts et des saveurs.
- d'informer de manière pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités.
- d'encourager les comportements et les consommations alimentaires qui s'inscrivent dans un mode de vie équilibré et durable.



LE SAVEZ-VOUS ?

La commune participe financièrement à la vie de l'école, au-delà des investissements :

Salaires ATSEM +CAE + personnel de cantine et d'entretien : **36 029.61 €**

Convention avec le SIVARES pour la mise à disposition d'un animateur OVIV pendant la pause méridienne : **5184 €**

Subvention coopérative scolaire pour achat de fournitures : **3600 €**

Subventions Sou des écoles, FCPE : **315 €**

Intervenant musique : **1140.58 €**

Piscine + transport : **2340 €**

Charges d'énergie : **21 220 €**

Photocopies : **1542.86 €**

Télé et vidéo surveillance : **1680.74 €**

TOTAL : 73 052.79 €

SOIT **635.24 €** PAR ENFANT SCOLARISÉ

VIE SCOLAIRE

DISSOLUTION ASSOCIATION GARDERIE DES LUTINS

Comme annoncé depuis le mois d'Avril 2012, nous, les membres du bureau de la garderie des lutins, souhaitons démissionner. Devant le manque de candidature pour renouveler le bureau, nous avons fait part de notre situation à la mairie. Durant l'été, la décision a été prise de maintenir l'activité de la garderie sur la commune grâce à l'intervention de l'OVIV.

Toutefois, depuis la rentrée, nous n'avons pas cessé complètement notre activité. En effet, nous avons dû faire face au licenciement d'une de nos salariées, aux remboursements des fiches aux familles, à la clôture des différents contrats qui nous lient avec diverses administrations et enfin à la fermeture

de nos comptes. Concernant les montants restants à notre disposition, nous avons décidé de faire un don de 1200 euros environ au sou des écoles et de léguer le reste soit 3538,74 euros à la mairie qui s'engage à investir cet argent dans l'achat de jeux pour la garderie ou la cour de l'école.

Nous sommes contentes de voir l'activité de la garderie perdurer sur la commune avec toujours le même esprit depuis sa création.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la mise en place et à la vie de la garderie en tant qu'association durant toutes ces années.

Longue vie à la garderie.
Les anciens membres du bureau.

GARDERIE DES LUTINS

C'est l'association OVIV qui gère désormais la Garderie des Lutins, par convention avec la Mairie de Cheyssieu.

Pour 2012, la Caf de l'Isère ne verse pas de prestation de service à l'OVIV. La commune prend en charge la totalité des salaires des employés communaux mis à disposition pour la garderie et la pause méridienne. Cette situation sera réévaluée pour 2013 en fonction de l'implication financière de la Caf. Annie ACOSTA accueille les enfants dans la salle de motricité de l'école, secondée par Laurine BLACHE (salariée du centre social OVIV) et par Nadège MARION pour la pause méridienne.

Ce sont soixante et un enfants qui sont inscrits, pour quarante-cinq familles adhérentes.

A la fin de chaque mois, les familles reçoivent le décompte des heures de présence de leur enfant à la garderie, ainsi que le montant du règlement à effectuer à l'OVIV.

L'accueil en garderie périscolaire a pour objectif d'accueillir des enfants scolarisés, le matin avant l'école et le soir après la sortie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. **Elle ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.** Les enfants concernés ont entre 3 ans et 11 ans.

L'équipe d'encadrement se doit de tout mettre en œuvre afin de permettre un accueil agréable et convivial. Le respect, l'entraide, favoriser l'autonomie, la socialisation, la responsabilité sont les moteurs de son action.

HORAIRES

Le matin de 7 h à 8 heures 30
Le soir de 16 heures 40 à 18 heures 10

LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Les règles de vie sont établies avec les enfants afin de permettre le bon fonctionnement de l'accueil.

La décoration faite par les enfants permet à ces derniers de s'approprier le lieu et d'en faire un espace agréable et convivial.

Un coin calme devra être aménagé pour ceux qui le souhaitent.

Les jeux collectifs (extérieur ou travail en équipe) favorisent la socialisation, l'entraide.

Le matériel mis à la disposition des enfants doit être respecté et rangé après utilisation.

Les jeux sont vérifiés et complétés avant rangement par l'équipe d'animation.

DÉROULEMENT DE L'ACCUEIL

Les enfants sont amenés par leurs parents ou autre personne autorisée. Les enfants sont accompagnés dans les locaux de leur école.

A 16 heures 40, les enfants arrivent à l'accueil périscolaire, sont accueillis par l'animatrice jusqu'à l'arrivée des parents ou personnes autorisées.

LES PROJETS EN COURS ET À VENIR

L'ADHÉSION A LA LUDOTHÈQUE DE SAINT MAURICE dans l'objectif de faire découvrir de nouveaux jeux aux enfants.

Pour la réalisation d'une fresque dans l'enceinte de l'école, nous recherchons toujours un intervenant artistique.

Associer les familles aux projets d'animation sur le territoire. TELETHON, SPECTACLE, MARCHE, BALADE ET DÉCOUVERTE DES COMMUNES.

Jacques Pioulat Maître d'œuvre réalisation ☎ 04.74.84.96.97 - 06.50.53.72.88	
	Organisation et Suivi de travaux 93, rue des jardins, 38550 Cheyssieu jacpioulat@hotmail.fr

DESSANGE PARIS

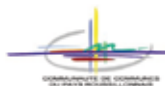
Salon de Coiffure et Institut Extensions

19, place Miremont - 38200 VIENNE

Tél. 04 74 85 04 22
dessange.com

CHEYSSIEU 38	
	Chantal PIROIRD 06.29.59.44.38
	TOUTES DISTANCES 24h/24 & 7j/7
	5 Impasse de la Chapelle 38370 St Clair du Rhône Service de dépannage - 03.43.00.00.00 chantal.piroird@gmail.com

INTERCOMMUNALITE



Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

L'année 2012 a été marquée par :

- * L'ouverture et l'inauguration du nouveau centre commercial Green 7, au sud du territoire : ouvert depuis avril 2012, ce site certifié haute qualité environnementale a accueilli près d'1.5 million de visiteurs. La CCPR a investi plus d'1.7 million € dans l'aménagement de dessertes de cette nouvelle zone économique. L'extension de Green 7 au nord, est engagée pour accueillir de nouveaux services commerciaux et hôteliers.
- * Depuis février, les Transports du Pays Roussillonnais (TPR) sillonnent le territoire. Un service qui était attendu des populations : les chiffres parlent d'eux-mêmes ; Plus de 550 montées par jour dans les bus de la ligne principale et 250 réservations par mois pour les Transports à la demande (TAD).
- * Après un risque de fusion imposée à court terme, des Pays Viennois et Roussillonnais, le nouveau Préfet de l'Isère a clairement indiqué qu'il respecterait l'avis des élus locaux. Cette position, juste pour l'intérêt des populations, a motivé les élus de la CCPR à renforcer le partenariat intercommunal avec les territoires voisins (à Travers TRIDAN, Rhône Pluriel, l'élaboration d'un nouveau SCOT élargi sur un plus grand

Vers de nouvelles compétences dans un avenir proche ?

Une réflexion importante est menée depuis le printemps 2012 et les groupes de travail des commissions de la CCPR ont été ouverts à l'ensemble des élus municipaux. Nous vous indiquons ci-dessous les pistes d'évolutions envisagées :

Economie :

- Mise en place d'un schéma de secteur global permettant d'identifier les secteurs économiques importants et prise en compétence par la CCPR de nouvelles zones économiques sur l'ensemble du territoire.
- Création d'une pépinière d'entreprises et animation économique des entreprises dans une volonté de développement d'une économie sociale et solidaire.
- Création d'un groupe de travail spécifique sur la sécurité civile face aux risques industriels.

Voirie et réseaux :

- Elargissement de la compétence voirie à la création de voies nouvelles pour améliorer les dessertes routières existantes ;
- Prise en compétence de l'assainissement pour le traitement de la totalité des eaux usées du territoire et mise en place de programmes en coordination avec les communes pour le traitement des eaux pluviales.

Agriculture :

- Création d'un pôle agro-alimentaire permettant de regrouper les acteurs par filière. Ce pôle visera à étudier l'élaboration de nouveaux produits alimentaires avec la mise en production sur le territoire, des productions nécessaires.

Transports :

- Intervention de l'intercommunalité sur les modes de transports alternatifs au transport individuel et notamment le covoiturage.

Sports :

- Prise en charge par la CCPR de la gestion de certaines piscines de plein air du territoire
 - Soutien à la pratique de sports pratiqués sur des équipements communautaires.
 - Action en faveur des personnes porteuses de handicap dans la pratique de sports adaptés sur l'ensemble du territoire
 - Création de nouveaux équipements sportifs intercommunaux afin de répondre aux attentes des populations sur l'ensemble du territoire.
- Action menée pour permettre le développement de l'activité sportive des jeunes.

Environnement :

- Substitution de la CCPR aux communes adhérentes dans le SMIRCLAID/Ile de la platière.
- Renforcement des actions pédagogiques menées pour la réduction des gaspillages alimentaires, réduction des déchets et respect de notre environnement.

Enfance :

- Mise en place d'une étude permettant d'analyser les attentes des populations sur les modes de garde des enfants et l'accompagnement de projets de jeunes. Ce diagnostic devra proposer des solutions et permettra de définir un calendrier pour la mise en place d'un plan d'actions.

Logement :

- Prise en charge par la CCPR d'une garantie d'emprunt sur les projets de logements sociaux communaux.

Culture :

- Lecture publique : La CCPR souhaite créer un réseau de fonds documentaires et fonds de livres disponibles pour toutes les bibliothèques communales à partir de la médiathèque intercommunale de St Maurice l'Exil et du CIE (Comité inter-entreprises situé au cœur des cités à Roussillon qui devient communautaire). La médiathèque de Salaise restant communale selon la volonté de leurs élus....
- Soutien à la création artistique et culturelle avec subventions ouvertes aux structures associatives ou privées et étude d'implantation d'une salle de spectacle intercommunale.
- Accompagnement des actions culturelles en direction du jeune public, notamment en jumelage avec l'Education Nationale.

Tourisme :

- Création d'une Régie intercommunale « tourisme et patrimoine », visant au développement de l'identité et de l'attractivité touristique du territoire en lien avec les territoires voisins.

Social :

- Soutien à l'ensemble des associations caritatives.

La CCPR, une intercommunalité dynamique et ambitieuse pour construire l'avenir...

INTERCOMMUNALITE

S. I. E. R. V. B.

Depuis la loi en date du 7 décembre 2006, l'État incite les départements à créer une structure unique pour organiser et gérer les services publics de distribution d'électricité et de gaz pour l'ensemble des communes sans quoi, il réduirait drastiquement les subventions qu'il verse chaque année aux départements.

Afin de se mettre en conformité avec la loi et ne pas perdre de précieuses subventions, le 9 novembre 2010, un syndicat unique d'électricité, le SEDI (pour Syndicat Énergies de l'Isère), est né de la transformation du SE38.

Aujourd'hui suite à cela, le S. I. E. R. V. B. a transféré sa compétence électricité (réseau ERDF) depuis septembre 2012 au SEDI et sera amené à disparaître dans l'année 2013 faute de subventions et de reversement de la taxe sur l'électricité à notre syndicat.

Ayant encore la compétence en éclairage public pour la fin 2012 (voire 2013 !!), le S. I. E. R. V. B. lance une nouvelle opération pour le remplacement de luminaires hors services et la

mise en conformité de coffrets de commande d'éclairage public pour améliorer l'éclairage des luminaires existants (voir article dans le bulletin 2011).

Ces travaux seront financés en totalité par le S. I. E. R. V. B.

Sur notre commune les coffrets restants à mettre en conformité sont :

- Poste « la Brula » route de la Brula pour l'éclairage de la route de la Brula et de la place de l'Eglise.
- Poste « montée Verte » pour l'éclairage montée Verte, montée des Rossières et jusqu'au pont de la Varèze.
- Poste « les Meuilles » pour l'éclairage route des Meuilles.

Les luminaires qui seront changés se trouvent au niveau du : 460, route de Beauchuzel - du 60, route des Meuilles - du 30, rue des Jardins - au début de la route de la Brula jusqu'à la mairie.

Les travaux débiteront au début de l'année 2013.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CRÉE PAYS ROUSSILLONNAIS TOURISME

A partir de janvier 2013, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais crée un nouveau service, « Pays Roussillonnais Tourisme ». L'objectif : mieux accueillir les visiteurs, valoriser le territoire, et travailler avec les partenaires concernés (professionnels, associations, communes...) sur de nouvelles offres de visites et d'activités, au service de tous.

Pays Roussillonnais Tourisme assurera l'accueil du public à l'office de tourisme, situé Place de l'Edit à Roussillon. Après la fermeture annuelle, du 23 décembre au 8 janvier, vous serez accueilli à partir du 9 janvier aux horaires suivants :

- période de mi-septembre à fin avril : mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 16h à 18h.
- période de mai à mi-septembre : mardi, mercredi, vendredi de 14h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, jeudi et dimanche de 14h à 17h.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
Rue du 19 Mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil (face au collège Frédéric-Mistral), ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
L'Office de tourisme, place de l'Edit à Roussillon - Tél : 04 74 86 72 07.



PARC EOLIEN, LES ELUS ONT DIT « NON » !

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a proposé en juin 2012, un schéma régional éolien.

16 communes du territoire de la CCPR, dont Cheyssieu, sont répertoriées être en zone favorable et préférentielle pour accueillir un parc de type industriel d'un minimum de 5 éoliennes.

Les élus de la CCPR se sont prononcés contre ce projet considérant que :

- Ils sont appelés à se prononcer trop rapidement sur un seul projet ne considérant que l'énergie éolienne ;
- Ils souhaitent une réflexion globale concertée avec les populations ;
- Ils sont favorables au développement des énergies renouvelables dont l'éolien fait partie, avec le solaire, la géothermie, l'hydraulique.

LE SAVIEZ VOUS ?

- La France dénombre 799 installations d'éoliennes.
- Une éolienne s'implante sur une surface de 2000 m².
- Sa hauteur est, en moyenne, de 120m. Ses pales mesurent 40m.
- Elle produit 2 megawatts par an soit la production nécessaire pour alimenter 1000 foyers.
- Il est nécessaire d'avoir un vent d'au moins 45km/heure pour qu'elle fabrique de l'électricité. C'est pourquoi dans notre région, elle fournit 20% de capacité de travail par an.

Il faudrait 1800 éoliennes pour remplacer la centrale de St Alban/St Maurice.

Philippe LAURENT
Terrassement
Et Travaux publics

St Alban de Varèze
38150 VERNIOZ

04 74 84 43 25
06 87 41 35 87

INTERCOMMUNALITE

CENTRE SOCIAL OVIV : ÊTRE BÉNÉVOLE



LE CENTRE SOCIAL PARLE DE L'ANIMATION GLOBALE, MAIS C'EST QUOI ?

L'animation Globale est une méthode participative et coopérative qui a pour finalité le développement social local, c'est :

- La réalisation de projets initiés par les habitants.

- Le soutien aux personnes et aux associations qui s'investissent.
- Le développement de la vie associative locale, se sentir responsable et citoyen.

C'est un outil qui :

- Crée du lien entre les habitants et favorise le passage du statut de client à celui d'acteur.
- Provoque des réflexions collectives sur des thèmes tels que : Le vivre ensemble, la citoyenneté, le respect, la solidarité.
- Donne de la consistance, du sens, de la cohérence aux projets du centre social tel que : notre environnement, notre rivière la Varèze, les jardins à partager, le théâtre et la culture sur la Vallée...

L'ANIMATION GLOBALE, COMMENT ELLE SE PRATIQUE ?

Des commissions formées de personnes salariées et bénévoles se réunissent pour imaginer et mettre en oeuvre des projets.

ÊTRE BÉNÉVOLE DANS UN CENTRE SOCIAL, C'EST COMMENT ?

Entre les personnes qui prêtent main forte occasionnellement, celles qui répondent présentes à chaque heure du jour ou de la nuit, celles qui veulent être utiles et celles qui ne souhaitent que se faire des amis, ou se former, tout un panel d'engagements bénévoles existe.

Il s'agit avant tout de prendre les gens comme ils sont, avec ce qu'ils ont envie de faire.

Puis rentrer dans un processus d'aménagement de l'association. Et non le contraire...

En acceptant le fait que tous ne sont pas prêts à participer régulièrement aux manifestations et activités, que tous ne seront pas responsables d'activité ni de commission, ni membre du conseil d'administration ou du bureau.

Afin d'avoir une équipe bénévole active, entre démarche personnelle et dynamisation du projet associatif, l'association doit donc savoir combiner au mieux les attentes de ses bénévoles avec ses propres besoins, mais, avant tout, les bénévoles doivent se sentir bien et reconnus au sein du groupe.

Au fur et à mesure de leur arrivée dans l'équipe, chacun sera accueilli. C'est l'occasion de les informer sur l'histoire de l'association, ses valeurs, ses objectifs généraux, son fonctionnement statutaire, mais aussi ses moyens d'actions, ses partenaires, l'investissement de ses dirigeants, et d'aborder en toute transparence les enjeux, les difficultés, mais aussi les avancées et les réussites.



ÊTRE BÉNÉVOLE DANS UN CENTRE SOCIAL POURQUOI ?

Être bénévole permet de lutter contre l'isolement, de faire de nouvelles connaissances, de pouvoir échanger sur des sujets importants pour soi, de partager des valeurs, d'organiser des événements pour les autres, de se faire plaisir...

C'est aussi se former, notamment pour les étudiants et les personnes en recherche d'emploi, une connaissance du fonctionnement des institutions, des rencontres avec les acteurs économiques et une véritable immersion dans le monde du travail. C'est travailler en commission thématique, rencontrer des partenaires, assurer la coordination d'un événement, rédiger les comptes-rendus, les communiqués de presse... des expériences professionnelles que le bénévole peut faire valoir dans son prochain CV.

ET SURTOUT DE LA CONVIVIALITÉ, ALORS... VENEZ NOUS REJOINDRE.

Auberge des Etangs

OUVERT TOUS LES JOURS
Propriétaire Mme CARIOU

38550 CHEYSSIEU ☎ 04 74 84 91 33

CAMPING - CARAVANING

PÊCHE
PÊCHE À LA MOUCHE
TERRASSE
JEUX DE BOULES

SPÉCIALITÉS :
FRITURE
GRENOUILLES
ESCARGOTS

Méchaud Johan

Chauffage toutes énergies

Energie Solaire

Climatisation Plomberie Sanitaire

768 route de Cuillery
38550 CHEYSSIEU

Tél. 04 74 79 51 65

Mechaud.johan@orange.fr

INTERCOMMUNALITE

CENTRE SOCIAL OVIV : PROJET JEUNES

LES PROJETS JEUNES, LA BOITE À PROJETS...

Tes idées, tes passions, tes intérêts, tes talents peuvent aussi se vivre à l'OVIV.

La commission enfance et jeunesse offre un accompagnement et une aide financière aux enfants et jeunes de 6 ans à 20 ans accueillis au Centre Social de L'OVIV et qui désirent réaliser des projets personnels et, ou, collectifs.

QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ENFANT OU DE JEUNE ?

Concevoir un projet, le structurer et le réaliser permet d'encourager l'autonomie, le sens des responsabilités et l'implication des jeunes.

Exemples de projets financés

Un groupe de garçons de 12 ans à 15 ans Flavien, Gabin, Edwin, Killian, Quentin, Arthur, Pierre Nicolas et Grégoire sont en projet de réaliser un champ de bosses pour les vélos. Présentations, rencontres de professionnels, établissement des devis, enchantements, désenchantements, fous rires et séances de travail en groupe, lavage de voitures vont permettre la réalisation d'un champ de bosses pour des passionnés de vélos Trial et VTT.

Le groupe va bientôt être dans la phase des travaux, ils organisent une soirée repas et danse des années 80 pour financer le projet.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT ?

- Prendre rendez-vous, téléphone ou par mail au centre social, rencontrer la Directrice et l'équipe d'animation jeunesse.
- Présenter son idée, son envie et exposer ses motivations.
- Une petite idée de budget ou pas !!
- Une première fiche de présentation sera construite avec les animateurs.
- Une rencontre sera organisée avec préparation préalable devant les membres de la commission enfance jeunesse en fonction de l'âge.
- D'autres rencontres peuvent être organisées en fonction des projets et des interlocuteurs.
- Ce programme s'adresse à tous les enfants de l'accueil périscolaire et de l'accueil loisirs. De très nombreux thèmes de projets peuvent être accompagnés.

Maintenant, c'est à ton tour de proposer des projets intéressants ! Nous sommes là pour t'encourager à vivre des expériences nouvelles et enrichissantes.

ALLONS VERS UN MONDE DE PLUS EN PLUS VERT DE 10 À 18 ANS

Les projets soutenus visent à favoriser la connaissance, la protection autour de thèmes par exemple :



15 ter, avenue Berthelot
38200 VIENNE
Tél. 04 74 53 28 21
Fax 04 74 85 57 32

Plomberie
Sanitaire
Traitement de l'eau
Chauffage tous systèmes
VMC
Climatisation



- Mise en valeur d'un cours d'eau, d'un marais, d'un milieu humide, etc.
- Mettre sur pied un réseau d'accompagnement pédestre avec les élèves et les parents de l'école (Pédibus).
- Mettre en place un système de recyclage afin de récupérer le maximum de matières recyclables.
- Protéger une espèce animale ou végétale en danger grâce à un plan de réhabilitation.
- Aménager un jardin qui pourra fournir certains légumes et fruits.

LE MONDE ET NOUS DE 15 À 20 ANS

Ils visent la découverte des coins méconnus de la planète, l'ouverture aux réalités et cultures différentes et l'exploration des enjeux liés à la solidarité internationale et à la pauvreté d'ici et d'ailleurs.

De nombreux thèmes peuvent être exploités dans ce programme :

La santé/nutrition dans le monde, L'éducation de base dans le monde - Le racisme - Le commerce équitable - Les jeux d'enfants dans le monde - L'immigration.

LE MONDE ET TOI DE 15 À 20 ANS

Nous pensons que les problèmes mondiaux sont alimentés par cette ignorance ou cette méconnaissance du reste du monde. Nous sommes convaincus que c'est la sensibilisation, l'ouverture et l'éducation aux autres citoyens de la terre qui mèneront les jeunes générations vers un respect et une coopération planétaires.

Aussi, les projets développés par les jeunes eux-mêmes constituent, pour nous, la base de cette ouverture sur le monde.

La lutte contre le sida, les religions autour du monde, la condition des enfants, l'équivalence des sexes, les droits de la personne, la pauvreté ici, près de chez toi...

À TOI MAINTENANT DE JOUER ! NOUS AVONS TOUS HÂTE DE TE LIRE !

À NOTER SUR VOS AGENDAS

• **SAMEDI 12 JANVIER 2013 :**
BAL FOLK À AUBERIVES. À 21h00 au foyer d'animation rurale organisé par la Commission Animation du Territoire.

• **MERCREDI 13 MARS 2013 :**
SPECTACLE POUR LES PETITS ET MOYENS : LES 3 CHARDONS.

• **VENDREDI 15 MARS 2013 :**
3^{ÈME} FÊTE DE LA SOUPE. À partir de 17h30 au Gontard.

• **SAMEDI 30 MARS 2013 :**
CARNAVAL ECOLO RIGOLO... + journée environnement village propre (à confirmer).

CAFE, BAGUETTE ET MIRABELLE...

CAFE, BAGUETTE ET MIRABELLE vous accueille depuis maintenant deux ans.

Charlotte vous rappelle que son commerce de proximité est ouvert :

mardi de 6h 45 à 12h 30 et de 16h à 19h 15

mercredi de 6h 45 à 12h 30

jeudi de 6h 45 à 12h 30 et de 16h à 19h 15

vendredi de 6h 45 à 12h 30 et de 16h à 19h 15

samedi de 7h à 12h 30 et de 16h à 19h 15

dimanche de 7 h à 12h 30 (ainsi que les jours fériés)

Mon point de vente s'est développé depuis l'ouverture en proposant plus de services :

- Epicerie : paniers de saison (agriculture raisonnée)
- Bar avec la licence IV
- Dépôt de pain et de journal (Dauphiné Libéré)
- Espace cadeaux avec de nombreuses possibilités (livres, jouets, bières artisanales, produits à base de safran...)

Sur commande, je m'efforce de répondre à la plupart de vos besoins.

En partenariat avec différentes associations, j'organise des animations afin de permettre aux habitants du village de se rencontrer dans une ambiance conviviale.

Rappelons les animations de 2012 :

- Mardi Gras avec la confection de Monsieur Carnaval,
- Crêpes,
- Diverses réunions (vente - démonstration).

Avec l'aide de clients très sympathiques, toutes les idées et propositions sont les bienvenues.

Pour 2013, les dates des animations ne sont pas encore fixées mais les thèmes commencent à se définir.

Je vous rappelle également, que tous les premiers dimanche du mois, devant le magasin, vous retrouvez les produits de Sophie (l'Alsace, du sucré au salé), plats cuisinés sur commande (les commandes se font jusqu'au mercredi avant).

Je remercie la municipalité pour son aide et mes nombreux clients pour leur amabilité.



L'ALSACE DU SALÉ AU SUCRÉ

vous propose ses spécialités alsaciennes faites maison et personnalisées. Vous pouvez me rencontrer :

- **Sur les marchés :**

Mardi matin : Roches de Condrieu

Jeudi matin : Pont Evêque

Vendredi matin : Serrières

Samedi matin : Vienne (place Miremont)

- **Chez café, baguette & mirabelle**

Le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Je vous propose toute une gamme de spécialités :

- Des plats cuisinés : Choucroute garnie, Baeckeoche aux 3 viandes ou au canard, Fleischnacka, Lâwercknepfle et d'autres : boeuf bourguignon et divers plats du jour...

- Des spécialités salées : Bretzels, Kougelhoppf salé lardons/noix, Tarte à l'oignon, Flammekueche, galettes de pommes de terre, toute une gamme de saucisses et charcuterie (gendarme, roulade, saucisse à tartiner ou de foie...) palette fumée, lard fumé...

- Des spécialités sucrées : Kougelhoppf aux raisins, pain d'épice, bredele (petits sablés), Crumble aux pommes, Badelmann, Tartes selon saison...

- Des boissons : bières artisanales d'Alsace (blanche, blonde, ambrée, brune...), vins fins d'Alsace (pinot blanc, pinot gris, gewurztraminer, crémant...)

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements ou pour vos repas de fêtes entre amis ou en famille (de l'apéritif au dessert...)

Bientôt un site internet avec tous mes produits, mes tarifs, mes rendez-vous (foires, marchés de Noël, illuminations...)

Contact :

Sophie JAEGER,

137 Route des Vergers

38550 CHEYSSIEU

Tél. 06 45 61 03 32

jaeger.sophie@orange.fr



Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 8h à 12h30

Mercredi : 8h à 12h30

Vendredi : 14h à 19h

Samedi : 8h à 12h30

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DE CHEYSSIEU

ASSOCIATIONS	PRESIDENTS	TÉL	E-Mail	ACTIVITÉS	TARIFS
ACCA - LA DIANE DE LOUZE	Daniel PIZZINATO	06 81 29 31 44	d.pizzinato@orange.fr	Gestion chasse	112€
F.C.P.E.	Laetitia Michon	04 74 87 35 16	michon2693@gmail.com	Relation Education Nationale, instituteurs	
AMICALE SPORTIVE DE CHEYSSIEU	Rudy DI PALMA	06 26 20 53 15	dpr.menuiserie@orange.fr	Football, manifestations, stages	Licence selon les catégories
CLUB DE LA JOIE DE VIVRE	LUC GILIBERT	04 74 84 93 24		Rencontres, sorties, banquet 3 ^e age, manifestations	20€
L.A.C loisirs animation Cheyssieu	Sandra SINTES	04 74 79 42 48	loisirsanimationcheyssieu@gmail.com	Manifestations, sorties, fête du village, illuminations	
GARDERIES DES LUTINS	Gestion confiée au Centre social OVIV			Garderie péri scolaire	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Annie Doyette	04 74 79 91 72	doyette.annie@hotmail.fr	Gymnastique féminine	100€
MEMBRES ASSOCIES ASSE	Roger TARDY	06 76 73 07 28	section95@orange.fr	Sorties matchs foot	18€
SOCIETE DES BOULES	Jacques MAURAS	04 74 79 44 62	jacques.mauras1@aliceadsl.fr	Jeu, concours, initiation jeunes	54€ licence 4e div. 74€ licence 3e div. 20€ licence loisirs
(contact Cheyssieu)	Norbert GOUBET	04 74 59 52 08 06 77 79 77 54	ngoubet@rexel.fr		
SOU DES ECOLES	Mylène DA ROCHA	06 87 20 40 39	mylene.darocha@maif.fr	Manifestations, sorties scolaires, fête de Noël	10 € pour 1 enfant 12 € pour 2 enfants et plus
TENNIS CLUB DE LA VAREZE	Corinne DECLIPPELEIR	04 74 84 48 09 06 81 99 75 17	c.declip@orange.fr	Jeu, tournois, initiation jeunes, marché aux fleurs	40 € carte famille 30 € carte couple 20 € carte individuelle
AKOF TOGO EJLOD	Arlette ROMÉY	04 74 84 96 25	akgftogo@gmail.com	échanges et aides humanitaires	
VIVADIMI	Varoudjan DERDÉRIAN	06 38 43 16 37 09 66 41 61 59	president@vivadimi.fr	rééducation de personnes paraplégiques	15 € particulier 25 € entreprise
CENTRE SOCIAL OVIV DE LA VAREZE	Hélène Gambier Directrice Olivier Loup Président	04 74 16 88 34	centresocialoviv@voila.fr	Accueil périscolaire, centre aéré, sorties ados, cybercentre, groupe marche, point info jeunes...	10 € adhésion famille

ASSOCIATION ESPOIR ISERE CONTRE LE CANCER

Le mot de la présidente, Madame Nicole Audrain :
« L'association ESPOIR est iséroise et travaille depuis 35 ans pour les malades du cancer. Elle remplit sa mission d'aider la recherche en Isère, de participer au confort du malade dans différents établissements de soins et d'aider les familles en difficultés financières du fait de leur pathologie ».

Cette solidarité face à la maladie, vous y avez répondu !
Le dimanche 13 mai, c'est à La Chapelle de Surieu que s'est déroulée la 15^{ème} MARCHÉ DE L'ESPOIR. Une météo favorable a permis à 621 randonneurs, de 3 ans à 88 ans, de parcourir les circuits balisés de 8, 16 ou 24 kms.

Le bénéfice de cette journée se monte à 11382.50 euros. L'achat de matériel médical, pour la somme de 7473 euros, a été remis au Mas des Champs, à St Prim, le 6 septembre, en présence des membres de l'association et du personnel médical. Le solde étant reversé à Grenoble, au profit de la recherche.

Une conférence a eu lieu le 16 novembre, à Roussillon. Le sujet évoqué par le Dr Raoul PAYAN et le Professeur Mireille MOUSSEAU, du CHU de Grenoble, était : "Le cancer du sein en 2012 - Les causes générales et prises en charge - Actualité sur les thérapies - Ce que peut attendre le patient".

DATES A RETENIR :
DIMANCHE 12 MAI 2013 : MARCHÉ DE L'ESPOIR

A CLONAS-SUR-VAREZE
OCTOBRE 2013 : OPERATION BRIOCHES
Si vous désirez nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus dans l'association.
Pour tout renseignement, vous pouvez appeler :
Nicole VELLAY : 04 74 84 97 82
Jocelyne RICHARD : 04 74 84 92 28



VIE ASSOCIATIVE

SOU DES ÉCOLES



Les manifestations de 2012 s'achèvent avec le goûter du Père Noël pour les enfants avant les vacances. Vous avez répondu présents à nos sollicitations pour les calendriers, la Tartiflette et les illuminations qui ont clôturé l'année de manière festive.

Les prochaines dates à retenir sont le 5 Février 2013 pour la bourse aux vêtements et le 24 Mars 2013 pour le LOTO.

Cette année, l'activité Cirque est validée pour le plus grand bonheur de nos petits (et grands !) clowns, et sera entièrement financée par le Sou des Ecoles. Des sorties ont déjà eu lieu en Septembre et d'autres sont programmées en fin d'année pour toutes les classes. Votre soutien est donc essentiel et nous tenons d'ores et déjà à remercier les parents et bénévoles qui nous aident au quotidien ou ponctuellement lors des manifestations.

L'équipe du Sou des Ecoles vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

ACCA

« LA DIANE DE LOUZE »

Cette année, le nombre de sociétaires au sein de notre ACCA s'est maintenu : 62 adhérents dont 10 hors commune. Un dynamisme toujours présent et une gestion rigoureuse ont permis la pérennisation des lâchers de gibiers (faisans et perdrix), le repeuplement des lapins (reprise et achats), divers travaux sur le territoire et au local de chasse.

Objectifs 2013 : plantation de haies, achat de matériel d'entretien et de sécurité.

Lors des battues « gros gibiers », les consignes de sécurité sont respectées tant par les chasseurs que par les marcheurs, randonneurs, VTT.



Nos manifestations annuelles seront reconduites pour 2013 (voir Calendrier des fêtes). Nous remercions la Municipalité pour sa participation (local, subvention).

AKOF TOGO

Cette année l'association AKOF-TOGO/EJLOD est partie en mission du 9 octobre au 11 novembre 2012. Nous étions 3 personnes : Henry Dudoussat, Max et Arlette Romey.

(Nous précisons que le voyage et l'hébergement ont été payés par nos propres deniers à tous les trois).

Tout d'abord, nous avons visité l'hôpital Régina Pacis à Lomé, à qui nous avons donné du petit matériel médical emporté dans nos valises. Cette structure se bat pour apporter les meilleurs soins médicaux à la population togolaise.

Puis nous nous sommes rendus à 150 km au nord de Lomé, dans la bourgade d'Adéta, paroisse principale des villages de Bodgé, de Agbessi-kopé et Nunya Détoeta.

Nous avons, cette année, privilégié l'achat de fournitures scolaires sur ces 3 villages : livres scolaires (programmes togolais), cahiers, ardoises, craies, crayons, livres des maîtres etc ... (pour une somme de 1500 €) ;

Nous avons aussi distribué les machines à coudre à l'école de couture D'Adéta.

Les ordinateurs donnés par la municipalité ont été installés, un dans la bibliothèque, deux pour les pensionnaires, un pour la paroisse.

La bibliothèque s'est aussi enrichie des livres envoyés par container. Toute la population de ces villages vous remercie de votre soutien et de votre générosité et en guise de reconnaissance de vous rassurer d'un bon usage et d'un entretien sans précédent en vue d'honorer votre mémoire et s'en servir aussi longtemps que possible.

N'oubliez pas nos prochaines manifestations :

- **samedi 9 février 2013** à la salle polyvalente d'Auberives sur Varèze les chorales les Zazoux et Nouvelles légendes chanteront au profit de l'association
- **dimanche 21 Avril 2013** Akof-Togo en Fête à Cheyssieu.



RG MACONNERIE
NEUF RENOVATION

GAILLARD Romain

29 rue Halle vieille
38150 ROUSSILLON
06 60 65 62 01
rgmaconnerie@yahoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

SOCIÉTÉ DE BOULES ABAC

Notre AS se porte bien ; elle est maintenant forte de 60 licenciés et sociétaires (avec 10% de féminines), et devient ainsi la 2^{ème} AS de notre Secteur après le Péage de Roussillon (il y a 14 AS dans notre Secteur qui compte près de 400 licenciés).

Notre AS participe aux différents concours du Secteur et a connu cette saison de bons résultats.

En hiver, les entraînements sont toujours fixés le jeudi après-midi et ont lieu aux boulodromes couverts du Rhodia et de St Clair du Rhône.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE AUBERIVES CHEYSSIEU



Pour la saison 2011/2012, nous avons 70 licenciés et 4 cours répartis sur Auberives sur Varèze et Cheyssieu.

La manifestation du mois de mars n'ayant pas eu un franc succès, nous avons décidé de ne pas la reconduire.

La fin de saison fut clôturée par un repas partagé dans la salle d'animations de Cheyssieu, avec un menu concocté par Le Mijoté d'Antan et la pâtisserie des Côtes d'Arey.

Début septembre, Anne-Marie Jacquier nous a avisé de son prochain départ suite à la mutation de son conjoint.

Avec difficulté (tous les autres clubs étaient dans la même situation que nous) nous avons trouvé deux animatrices pour la saison 2012/2013.

Elisabeth HALIMI pour la gym douce
Evelyne MEGARD pour la gym tonique et le step

Tarif unique de cotisation que ce soit pour 1, 2, 3, ou 4 cours par semaine (sauf vacances scolaires) : 100 € pour l'année.

Les horaires ont été légèrement modifiés :

Lundi matin	10h -11h : gym douce à Cheyssieu
Lundi soir	18h30-19h30 : gym douce à Auberives
Mercredi soir	18h45-19h45 : gym tonique à Auberives
Samedi matin	9h30-10h30 : step à Auberives

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : **Annie DOYETTE**
Vice présidente : **Nicole GAILLARD - 04 74 84 96 54**
Trésorière : **Myriam TRIQUENAUD**
Secrétaire : **Marie-Renée PERIER**
Secrétaire adjointe : **Brigitte BRENET**

CLUB LA JOIE DE VIVRE

Les membres du bureau du Club organisent tous les jeudis après-midi des jeux et des échanges à la salle d'animation grâce à sa Présidente Simone DEMEURE sans oublier son Président d'honneur Marcel GENIN ; son Vice-Président Luc GILIBERT et sa Secrétaire Andrée MANIN et les membres de ce bureau.

Suite à la démission de la Présidente du Club pour raison personnelle le 22 octobre 2012, le Vice-Président Luc GILIBERT assurera l'intérim du Club jusqu'à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le jeudi 10 janvier 2013 à l'occasion de son repas de fin d'année.

Les personnes qui souhaitent se joindre à nous, résidant à Cheyssieu ou sur d'autres communes peuvent nous contacter.

Le Vice-Président, Luc GILIBERT
Le Trésorier, Bernard ORJOLLET



VIE ASSOCIATIVE

L'A. S. C. (AMICALE SPORTIVE DE CHEYSSIEU)

Ce petit club de « campagne » qu'est l'AS cheyssieu évolue à tous les niveaux. En effet, la saison dernière le club était constitué de 109 licenciés, répartis en 3 équipes (Vétérans, Séniors, U15) et des jeunes U7-8-9-10-11 en entente avec l'AS La Sanne. Le club s'est très bien comporté dans leurs championnats respectifs avec une honorable 5ème place pour l'équipe fanion qui pourtant à la mi-saison faisait partie des lanternes rouges de leur poule. L'équipe réserve a elle également fait une belle saison en terminant au milieu du tableau. En ce qui concerne les U15 de Samy BOUDRA ils ont terminé à une belle 4ème place. Cette saison 2011-2012, s'est comme chaque année clôturée par l'assemblée générale et a vu le président Wilfried LAGROST quitter son poste, Rudy DI PALMA a pris le relais.

L'année 2012/2013 s'annonce sous de très bons augures pour ce petit club avec plus de 130 licenciés... Et surtout un retour à la source pour les petits apprentis du football et les féminines... Et oui, cette année l'AS Cheyssieu est fière d'avoir des licenciés dans toutes les catégories ou presque, l'entente U7-8 et U10-11 est terminée avec l'AS La Sanne, ces deux équipes sont maintenant gérées par Laurent GARNIER et David SIMOES pour les plus petits et par Stéphane SINTES et Manu BESSEAS pour les plus grands. L'équipe U15 est maintenant gérée par Rudy DI PALMA et Anthony MAZET avec une quinzaine de joueurs en effectif. Anciens entraîneurs des U15, Samy BOUDRA et Lilian ALBERT ont cette année mis en place une équipe d'U17 avec également une quinzaine de joueurs. Yannick SANCHEZ-VIVAS lui dirige toujours le groupe séniors avec pour le moment 60 licenciés et deux équipes, l'équipe fanion dirigée par lui-même avec l'aide de Cyril CHARRETON et l'équipe réserve par Christophe BARNEZET. Le groupe Vétérans se porte toujours aussi bien les vendredis soirs pour rechauffer les crampons entre amis. Pour finir, les féminines sont cette année revenues au club par amour de son écusson et s'entraînent une fois par semaine le jeudi, encadrées par Florent SAPARART et Cyril CHARRETON.



Le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs/joueuses et de bénévoles. Pour plus de renseignements contactez Rudy DI PALMA au 06.20.26.53.15, Yannick SANCHEZ-VIVAS au 06.08.71.57.32 pour la cellule U15, U17 et Séniors et Florent SAPARART au 06.21.94.68.87 pour les plus jeunes. Nouveau Site internet : www.ascheyssieu.fr.

L'ensemble des membres du bureau de l'AS Cheyssieu remercie tout particulièrement :

- Ses supporters de plus en plus nombreux chaque week-end au bord du terrain et lors des manifestations.
- La municipalité de CHEYSSIEU pour la mise à disposition des locaux du stade municipal.
- La municipalité d'AUBERIVES pour le prêt de la salle municipale pour les entraînements hivernaux.
- Les parents des jeunes pour le suivi des équipes et leur aide.
- Les éducateurs pour le dévouement et le temps qu'ils consacrent à nos joueurs.
- Les sponsors pour leur soutien et leur aide indispensables.
- Et bien entendu tous les bénévoles au club, que ce soit éducateur, membres du bureau, joueurs, parents pour leur dévouement au sein du club par amour du sport et de Cheyssieu.

BUREAU :

Président : Rudy DI PALMA

Vice-Président : Lilian ALBERT

Trésorier : Arnaud DUTOUR

Vice Trésorier : Annie THABARET

Secrétaires : Lydie SANCHEZ-VIVAS et Benoit BRUCHON

Correspondant Sénior, U17, U15 : Yannick SANCHEZ-VIVAS

Correspondant jeunes et responsable Site : Florent SAPARART

Responsable Buvette : Olivier GILLIER

Membres Actifs : Samy BOUDRA, Cyril CHARRETON, Wilfrid LAGROST, Roland MAZET, Anthony MAZET, Emmanuelle ROZELIER, Anthony PANAYI MINEIRO, Sandra SINTES.

TENNIS CLUB DE LA VARÈZE



Le club de tennis organise son tournoi annuel le dimanche 16 juin 2013 à partir de 9 heures au court de tennis, tout le monde peut participer.

L'inscription est gratuite, coupe aux vainqueurs.

Tarif des cartes d'adhésions (de juin à juin) :

Carte famille 40.00 euros

Couple 30.00 euros

Individuel 20.00 euros

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Corinne DECLIPPELEIR

Vice président : Richard MARTINEZ

Secrétaire : Daniel BRIARD

Trésorière : Isabelle BEAL

Membres du bureau : Philippe BÉAL, Chantal BRIARD, Philippe DECLIPPELEIR, Muriel COMES

Pour toutes informations tél au 06.81.99.75.17 ou au 06.77.47.77.95

VIE ASSOCIATIVE

LOISIRS ANIMATIONS CHEYSSIEU

Une année riche en événements festifs :

- **Mars 2012** : carnaval : les enfants ont pu défiler dans le village en suivant Monsieur Carnaval. A la fin du parcours, un goûter était offert aux enfants.

- **Juillet 2012** : fête de l'été sur le thème du camping. De nombreux jeux étaient organisés dans l'après-midi laissant s'affronter amicalement les habitants de la rive droite et ceux de la rive gauche. Nous avons ensuite partagé un repas froid, animé par une démonstration de danse Country. La soirée s'est clôturée par un karaoké géant.

- **Décembre 2012** : illuminations avec de nombreux stands, la vente de sapins, l'arrivée du Père Noël sur son traîneau...

Devant tant de joie et de convivialité, le bureau du L.A.C continue... Nous vous rappelons que, la vocation du L.A.C est d'organiser des manifestations où chacun peut participer avec plaisir. Pour cela nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions. Nous tenons à remercier tous les bénévoles et membres actifs qui nous aident lors de nos différentes manifestations et sans qui l'organisation serait impossible, ainsi que Charlotte (Café, Baguette et Mirabelle...) pour son accueil lors de nos réunions.

Cette année, nous avons investi dans l'achat d'une crêpière. Nous avons également remis « à neuf » le

matériel qui en avait besoin... (achat d'ampoules pour les guirlandes...). Nous essayerons cette année d'investir dans du matériel de sono.

Composition du bureau :

Présidente : Sandra Sintès

Secrétaires : Laetitia Michon et Emmanuelle Rozelier

Trésorière : Fabienne Martinez

Trésorière adjointe : Christelle Poirot

Responsables du matériel : Roger et Gilbert Grenouiller.

Nous avons maintenant une adresse mail :
loisirsanimationscheyssieu@gmail.com,
n'hésitez pas à nous contacter.



MEMBRES ASSOCIÉS SUPPORTERS DE L'A.S.S.E SECTION 95 DE CHEYSSIEU

TELEPHONE 04 74 86 21 77

L'effectif de la section reste stable et diverses manifestations ont été organisées avec plus ou moins de réussite.

Les flops ont été la matinée diots frites du 29 janvier ainsi que le déplacement au stade de France du 11 février pour le match de rugby France - Irlande annulé à 21 heures.....nous y étions !!!

Les tops, avec l'association Viva Dimi, la fête de la soupe le 2 mars organisée par le centre social de l'OVIV à Monstereux-Milieu, notre loto du 10 mars réussi comme d'habitude et notre AG du 24 juin toujours très conviviale.

La maison des associés a ouvert ses portes juste à côté du stade Geoffroy Guichard en mai 2012. Elle est vite devenue un point de ralliement pour toutes les sections et accueille aussi les supporters adverses.

A cause de la programmation des matchs qui s'étalent sur 3 jours, les déplacements sont de plus en plus difficiles à organiser.

Manifestations à venir pour 2013 :

Le **dimanche 17 février** LOTO à Saint Alban du Rhône

Le **dimanche 23 juin** A.G + repas

Le **lundi 11 novembre** matinée moules frites

Et éventuellement pourquoi pas un déplacement au stade de France pour une finale !

Le bureau :

Président

Roger TARDY

Trésorier

Laurent CHASSAGNE

Secrétaire

Véronique TARDY

Membres

C.NOVAT, J.PINTOR, R.MALFAIT,
M.BRIAT et L.DE POORTER

Entretien Réparation Dépannage



**KALAFATIS GEORGES
SERVICES AUTO**

254 route du Pilat
04 74 84 95 07

38550 CHEYSSIEU
06 18 68 34 41

kg.servicesauto@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION VIVA DIMI

En tant que président de l'association VIVA DIMI (Formation & pratiques pour l'épanouissement de l'individu, Protection des personnes en perte d'autonomie) j'avais évoqué l'an dernier, dans ces mêmes pages, le projet de réalisation à Cheyssieu d'un centre de formation, d'accueil et d'écoute des personnes en situation de handicap et leur famille. Ce projet sera mené à bien, dans le cadre d'un aménagement de locaux adaptés et consacrés à l'épanouissement de l'individu.

Depuis l'accident en 2006 de Dimitri, mon fils, et sa rentrée chez lui, nous discernons que la solution d'évolution et d'amélioration passe aussi par la nécessité qu'il puisse vivre dans un domicile à lui.

J'ai depuis intégré le conseil d'administration de l'AFTC, Association de Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés, qui, pour répondre aux besoins de très nombreuses personnes, dans le cadre du RESEAU ESPOIR, a décidé de favoriser la possibilité d'une vie

dans un environnement totalement ordinaire, pour les personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées qui le choisissent.

C'est pour réaliser cet objectif qu'elle a recherché une solution de logement à proposer à ceux qui souhaitent être indépendants de leur famille, qui ne veulent pas vivre en établissement, qui ont besoin d'une étape avant de vivre seul, qui désirent habiter dans un environnement où ils peuvent avoir une vie sociale riche, qui aspirent à rompre leur isolement... Bref une solution à proposer à tous ceux qui à un moment ou un autre de leur parcours, ont le projet d'une vie dans un domicile personnel : les maisons « espoir »

A ma demande et au regard de l'implantation géographique des autres maisons « espoir » (sur l'agglomération grenobloise) l'AFTC dans le cadre du RESEAU ESPOIR a souhaité, aussi, créer une « MAISON ESPOIR » à Cheyssieu.



AFTC ISERE
ASSOCIATION DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS
CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS DE L'ISERE
Membre de l'UNATTC

**Maison Espoir à
Cheyssieu en 2014**

**COLOCATION SPECIALISEE
POUR 4 PERSONNES
CEREBRO-LESEES**

AFTC38

2 allée Ponson du Terrail
38130 ECHIROLLES

**mobile : 06 72 42 89 38
09 64 44 49 32**

web : <http://aftc38.wifeo.com/>

Email : aftc.isere@orange.fr



Les auxiliaires de vie
autour de Dimitri
fêtent son récent anniversaire

***Dans un environnement aussi propice
que celui du Suzon avec les moyens
qui existent déjà et ceux qui y seront
développés avec l'aide, et la construction
d'un partenariat multiple, nous sommes
confiants que le projet sera couronné de
succès.***

***Il aboutira d'autant plus durablement
que Cheyssieu est une commune en
plein devenir qui s'implique au mieux
pour le bien être de tous et de chacun
en y intégrant la notion de vie inclusive
chère aux personnes en situation de
handicap.***



Varoujan DERDERIAN
Président VIVA DIMI
(association w383002022)

579 Le Suzon - 38550 Cheyssieu

Tél : 06 38 43 16 37

Tél 06 08 11 71 91

Courriel : president@vivadimi.fr

www.vivadimi.fr



**PLATRERIE - PEINTURE
DÉCORATION**
Revêtements sols et murs
SARL MARRON Frères

Z.A. de Vossère
38200 JARDIN
☎ 04 74 85 41 78
Fax 04 74 85 03 89



Loïc CHAYLARD
Architecte DPLG

9, rue Pipet
38200 Vienne
Email : loic.chaylard@free.fr

Tél - Fax : 04.74.53.64.48
Mobile : 06.70.72.11.10

VIE PAROISSIALE

La paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais fondée le 23 septembre 2003 regroupe les clochers de : Auberives sur Varèze, Chanas, Cheyssieu, Clonas sur Varèze, le Péage de Roussillon, Roussillon (Saint Jacques et les Cités), Saint Alban du Rhône, Saint Maurice L'Exil, et Salaise. En septembre 2011, 3 nouveaux clochers ont été rattachés à notre grande paroisse : les Roches de Condrieu, Saint Prim, et Saint Clair du Rhône.

Depuis le 1er septembre 2006, le Père Jean Claude LEFEBVRE est le prêtre modérateur de ces 13 clochers. Il a aussi en charge la paroisse de Notre Dame des Sources en Sanne Dolon.

Auprès de lui Erasme MALIRO et Davy BASSILA-BENATO, prêtres collaborateurs, Denis RICHARD prêtre auxiliaire, et deux diacres : Bernard BUISSON et Robert DUTEL. (Sans oublier les nombreux laïcs bénévoles.)

Depuis Fin août, les pères Jacques GALLAY et Jacques RICCARDI, sont en mission à Saint Jacques de la Marche

LES MESSES

Depuis début octobre une nouvelle grille a été mise en place avec 3 messes fixes :

Samedi 18 h (19 h en été) messe à Notre dame des Cités de Roussillon
Dimanche 9 h à Saint Clair du Rhône
10h30 à Péage de Roussillon

En alternance

1^{er} Dimanche du mois

9 h - Auberives sur Varèze

2^{ème} samedi du mois

18 h Clonas sur Varèze

3^{ème} Dimanche du mois

9 h Cheyssieu

4^{ème} Samedi du mois

18 h Saint Alban du Rhône

Les messes sont préparées par des équipes de laïcs. Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître pour rejoindre les équipes.

PRIÈRE À MARIE

La semaine qui suit le 3^{ème} dimanche du mois de mai, nous nous rassemblons à 20 h à l'église de Cheyssieu, pour prier Marie. Chacun est libre de venir nous rejoindre.

Pour les intentions de messes, ou autre renseignement s'adresser à :

Nicole Gaillard : 04 74 84 96 54

Huguette Genin : 04 74 84 91 62

Françoise Barbier : 04 74 84 93 68



CATECHESE

Les inscriptions se font à la maison paroissiale.

La responsable Administrative est Marie Reine ROYET

Vos enfants peuvent intégrer un groupe même en cours d'année.

A Cheyssieu Sophie Castro anime un groupe un mardi sur deux, et les rencontres se font désormais dans la nouvelle salle mise à notre disposition par les élus.

INFORMATIONS

Une feuille de liaison (verte) est diffusée environ tous les 2 à 3 mois : elle permet la diffusion des informations entre tous les clochers et mouvements, et également des horaires de messes de Notre Dame des Sources en Sanne Dolon.

MAISON PAROISSIALE

4, rue Bayard

38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

TEL : 04 74 86 29 57

Permanences

Du mardi au vendredi : 9 h à 11 h
et 16 h à 18 h

Lundi et samedi : 9 h à 11 h

En dehors de ces horaires, un répondeur prend vos messages.

Le père Jean-Claude LEFEBVRE peut vous recevoir sur rendez-vous.

Tél. : 04 74 86 30 28 ou 06 21 37 34 86

La Paroisse Saint Pierre en Pays roussillonnais est aussi dotée d'un site Internet sur lequel vous trouverez toute l'actualité présente et passée de notre paroisse.

Le site Internet : <http://pspepr.fr>

Courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr

MARIAGE

Toute demande doit être faite le plus tôt possible (voire 1 an à l'avance).

Renseignez-vous sur les dates disponibles avant de prendre d'autres engagements.

Il vous sera demandé entre autres de participer à une journée en compagnie d'autres futurs mariés.

La responsable administrative est Marie Elisabeth VALETTE dont la permanence est tous les vendredis de 15 h à 18 h à la Maison Paroissiale.

En parallèle, informer Huguette Genin de cette demande au : 04 74 87 91 62.

BAPTEMES

Environ 150 baptêmes sont célébrés sur notre paroisse

Faire la demande au moins 3 mois à l'avance.

Des dates sont proposées le dimanche et le samedi.

Comme pour les mariages, il vous sera demandé de participer à une soirée de préparation avec d'autres parents.

La responsable administrative est M^{me} Michèle GAYAT qui tient une permanence les mardis matin de 10h à 12 h à la Maison Paroissiale.

Parallèlement informer Nicole GAILLARD

FUNERAILLES

Les Pompes Funèbres prennent contact avec "l'équipe Funérailles" pour déterminer la date, le lieu, les horaires possibles, le célébrant...

Vous serez ensuite contacté pour participer à la préparation de cette cérémonie

Pour information, 222 cérémonies de funérailles ont été célébrées cette année.

Relais de proximité :

Nicole GAILLARD tél : 04 74 84 96 54

Huguette GENIN tél : 24 74 84 91 62

Suzette ARTHAUD tél : 04 74 84 90 40



INSTALLATEUR CERTIFIÉ
NF 12401/55.1 Détection d'intrusion



Lauwrence DEFAY

- ALARME VOL

- VIDÉO SURVEILLANCE

- AUTOMATISME DE PORTAIL

- DÉTECTION INCENDIE

- CONTRÔLE D'ACCÈS

- TÉLÉSURVEILLANCE

- SONORISATION

- INTERPHONE

SAV 24H / 24

34 bis rue des Tuilerie - 69009 LYON

☎ 04 72 53 76 40 Fax 04 72 53 76 45

E-mail : lawrence.defay@secprotection.fr

INFOS PRATIQUES

● DÉCHÈTERIE

L'accès est possible à toutes les déchèteries de la CCPR.

Nous vous communiquons les horaires, des deux déchèteries les plus proches de notre commune :

Période d'été : du 1er mars au 31 octobre

Période d'hiver : du 1er novembre au 29 février

	VILLE SOUS ANJOU		ST CLAIR DU RHONE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
LUNDI	15h-19h	14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h
MARDI				
MERCREDI	15h-19h	14h-18h		
JEUDI				
VENREDI	15h-19h	14h-18h		
SAMEDI	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h		

● RAMASSAGE

DES DÉCHETS A DOMICILE

TRI SELECTIF : LUNDI MATIN (BAC JAUNE)

ORDURES MÉNAGÈRES : JEUDI MATIN (BAC VERT)

IMPORTANT : les bacs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés le jour du ramassage

● RAPPEL TRI DES DÉCHETS

- Videz et égouttez vos emballages,
 - Mettez-les **en vrac** dans le container jaune (*et non pas dans un sac en plastique*)
 - Ne les emboîtez pas entre eux
 - Ne mettez dans votre bac jaune que :
 - ♣ les boîtes métalliques
 - ♣ bouteilles et flacons plastiques
 - ♣ Journaux - prospectus - magazines
 - ♣ Cartons - cartonnets , briques alimentaires
- ... et si possible, compressez-les. Pour les autres déchets utilisez les déchèteries.

POUR LE VERRE : utilisez les bennes à verre, Route de la Varèze, face à la salle d'Animation.

Rempportez vos sacs plastiques et cartons...

Tous dépôts sauvages sont passibles de poursuites judiciaires.

**N'HESITEZ PAS A CONTACTER
LES AMBASSADEURS DU TRI :**
04 74 29 31 15

PENSEZ AUX TPR

Depuis près d'un an, les TPR, Transports du Pays Roussillonnais, sillonnent le territoire et vous emmènent vers les agglomérations, les gares, les principaux pôles d'attractivité commerciaux, médicaux, administratifs, les établissements scolaires, les lieux de vie...



Déplacez-vous en Pays Roussillonnais grâce aux TPR...Le réseau TPR fonctionne du lundi au samedi. La ligne fixe (ligne A) relie les Roches-de-Condrieu à Chanas. Elle fonctionne à raison d'un bus toutes les 30 minutes en période pleine (le matin et le soir) et d'un bus toutes les heures en période creuse (en journée). Elle vous emmène vers les agglomérations et principaux lieux de vie. Les 5 lignes de transport à la demande, le TAD, desservent l'ensemble des communes du Pays Roussillonnais et permettent un rabattement vers la ligne A. Le TAD assure, sur réservation uniquement, 2 allers-retours par jour pour chaque ligne.

Pour les personnes à mobilité réduite, les TPR proposent aussi le TAD Access'. Il est délivré sur justificatif, assure une prise en charge et une dépose en porte à porte.

Comment vous procurer vos titres de transports ?

La tarification TPR est la même sur toutes les lignes du réseau. Les tickets unitaires (un aller pour 1 €) sont vendus uniquement à bord des véhicules. Pour les voyages réguliers, vous pouvez acquérir une carte à 2 € rechargeable soit avec 10 trajets (7 €), soit avec un abonnement mensuel (20 €), dans chaque point de vente. Les bénéficiaires de minima sociaux peuvent bénéficier du Pass Eco' qui leur permet de voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau. Vous pouvez demander votre Pass Eco' ou Pass Access' auprès de la Communauté de Communes.

Les points de vente :

- Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (rue du 19 Mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil)
- Agence Fayard (place Paul-Morand au Péage-de-Roussillon)
- Les Courriers Rhodaniens (rue des Peymenards à Salaise-sur-Sanne)

Infos TPR

Tél : 04 74 29 31 28 - Mail : contact@bustpr.fr - Internet : www.bustpr.fr ou rendez-vous à la Communauté de Communes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Réservations TAD ou TAD ACCESS'

Numéro vert 0 800 00 17 79 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Guides pratiques et fiches horaires sont à votre disposition à la Communauté de Communes et dans votre mairie.

TRANSPORTS DU PAYS ROUSSILLONNAIS (TPR)

Tél. 04 74 29 31 28

Mail : contact@bustpr.fr

INFOS PRATIQUES

● MAIRIE ☎ 04 74 84 92 07 - Fax 04 74 84 94 24

E-mail : mairie.cheyssieu@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

- Lundi, mardi de 16h à 18h,
- Jeudi de 16h à 19h,
- Vendredi de 8h30 à 11 h30 et de 16h à 18h.

Permanence de Monsieur le Maire :

- Jeudi de 17h à 19h et sur rendez-vous le lundi et mardi

● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS

☎ 04 74 29 31 00 - 04 74 29 31 09

SERVICE VOIRIE ☎ 04 74 29 31 20

SERVICE ENVIRONNEMENT ☎ 04 74 29 31 15

SERVICE URBANISME ☎ 04 74 29 31 10

● CENTRE SOCIAL OVIV DE LA VAREZE

☎ 04 74 16 88 34 - 04 74 54 14 37

E-mail pour les inscriptions : inscriptions.oviv@free.fr

CENTRE AÉRÉ MATERNELLE (groupe scolaire ST Alban de Varèze)

- mercredi de 9 h à 12 h et 13 h à 18 h 30
- jeudi de 8 h 30 à 12 h 30
- vendredi de 9 h à 12 h

CENTRE DU GONTARD (stade)

- lundi 15 h à 19 h
- vendredi 13 h à 18 h 30

● LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION

S'adresser en mairie :

Tarifs : ▲ Résidents : 100 €

Pièces à fournir obligatoirement :

- ▲ Attestation de responsabilité civile,
- ▲ Copie signée du contrat de location,
- ▲ Chèque de caution de 400 €.

● FETES COMMEMORATIVES :

Rassemblement sur la place à 11 h 00
(8 Mai et 11 Novembre).

● MEDECINS :

▲ Auberives-sur-Varèze :

D: ROSSARY Yves : 04 74 84 96 36

▲ Vernioz / Saint-Alban :

D: VERCOSTRE Bruno : 04 74 84 46 88

D: FORD Dominique : 04 74 57 11 15

● PHARMACIE :

- Auberives-sur-Varèze :

M. DERVEAUX : 04 74 79 91 55

▲ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 15h00 à 19h30

▲ Samedi de 8h30 à 12h30

Fermeture samedi après-midi et dimanche.

Médecins et pharmacies de garde Appelez le 15

15
SAMU

17
POLICE

18
POMPIERS

112
APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

115
SANS
ABRI

119
ENFANCE
MALTRAITÉE

116000
ENFANTS
DISPARUS

URGENCES

● NUMEROS DE TELEPHONE PRATIQUES

- Centre anti-poison Lyon ☎ 04 72 11 69 11
- Allo services public ☎ 3939
- EDF-GDF Dépannage ☎ 08 10 76 17 73
- EDF-GDF Accueil clientèle ménage ☎ 08 10 65 96 67
- Dons d'organes et dons de moelle osseuse ☎ 0800 20 22 24
- Dons du sang - Ets français du sang ☎ 0810 150 150
- Animation locale insertion (RMI-AP) ☎ 04 74 86 63 75
- Conseillère en économie sociale et familiale ☎ 04 74 86 34 95
- Caisse d'allocations familiales de Vienne ☎ 04 74 57 37 57
- Association des paralysés de France (Estressin) ☎ 04 74 85 71 09
- Violences conjugales ☎ 01 40 02 02 33
- Service écoute familiale ☎ 04 76 43 34 25
- Handicol (enfants et adolescents handicapés) ☎ 08 11 00 14 07
- Maison du Pays Roussillonnais/office du tourisme ☎ 04 74 86 72 07

● CONCILIATEUR MEDiateur DE JUSTICE

- Il reçoit les 1^{er} et 3^{ème} lundi de 9h à 11 h en mairie de Roussillon, pour résoudre à l'amiable vos litiges privés.
- Ce service est gratuit.

● MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

- Agence de Vienne
- Z.A. La Gère - Malissol 38200 VIENNE ☎ 04 74 85 98 54
- Permanence du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h 30 à 16h 30.

● SPA DE LYON ET DU SUD EST

- Depuis plusieurs années, notre commune a passé une convention avec la SPA, concernant la mise en fourrière des animaux errants. Il convient de prévenir le secrétariat de mairie pour signaler les animaux domestiques errants indiquant s'ils sont ou non tatoués et de les garder si possible sur votre propriété. Le secrétariat de mairie fera le nécessaire auprès de la SPA pour que cette dernière récupère les animaux le plus rapidement possible.
- Tél. 04 78 38 71 72

IMPORTANT : ne vous laissez pas abuser...

Plusieurs informations transmises au Conseil général depuis vendredi 21 novembre font état d'un démarchage mené à domicile ou par téléphone, principalement auprès de personnes âgées, par une entreprise leur proposant de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur domicile : elle se dit mandatée par le Conseil général et affirme que celui-ci versera une aide de 2 000€ une fois les travaux effectués.

Ce démarchage a été mené à ce jour principalement dans les cantons du Grand Lempis et de La Côte Saint André (communes des terres froides) mais s'étend au-delà.

Le Conseil général n'a mandaté aucune entreprise et appelle chacun à la plus grande vigilance face à ce genre de technique de vente.

Il va immédiatement déposer plainte pour :

- escroquerie et tentative d'escroquerie, prévues par les articles 313-1 et 313-3 du code pénal,
 - pratiques commerciales douteuses prévues et réprimées par les articles L121-1, L213-1 et L213-6 du code de la consommation.
- (pour mémoire, si la vente à domicile est une pratique autorisée, ses conditions sont strictement encadrées par la loi, le particulier disposant d'un délai légal de rétractation de 8 jours pour annuler son contrat, et en informer le vendeur par LRAR).

Calendrier des fêtes 2013

JANVIER - FÉVRIER

Dates	Associations	Manifestations
-------	--------------	----------------

JANVIER

Jeudi 10	Municipalité	Vœux du Maire
Samedi 26	ASC	Concours

FÉVRIER

Dimanche 3	Sou des Ecoles	Bourse aux vêtements
Samedi 9	Club la joie de vivre	Concours de belote
Dimanche 10	ASC	Matinée boudin
Dimanche 17	Supporters ASSE	Loto à St Alban du Rhône
Dimanche 24	ACCA	Matinée boudin

MAI - JUIN

Dates	Associations	Manifestations
-------	--------------	----------------

MAI

Mercredi 8	Municipalité	Défilé
Mercredi 8	ASC	Tournois U11 et U15
Dimanche 12	Espoir contre le cancer	Marche à Clonas sur Varèze
Dimanche 26	ACCA	Safari ou pétanque

JUIN

Samedi 1er	ASC	Tournoi inter associations
Dimanche 9	LAC	vide grenier
Dimanche 16	Tennis club Varèze	Tournoi
Vendredi 21	Sou des Ecoles	Kermesse
Samedi 22	ABAC	Challenge Gandini
Sam 22 et dim 23	ACCA	Bal Trap
Vendred 28	Supporters ASSE	Assemblée générale

SEPTEMBRE - OCTOBRE

Dates	Associations	Manifestations
-------	--------------	----------------

SEPTEMBRE

Samedi 14	ABAC	Challenge Louis Rivellini
Samedi 21	AKOF TOGO	Assemblée générale

OCTOBRE

Dimanche 13	Club Joie de Vivre	Matinée diots
-------------	--------------------	---------------

MARS - AVRIL

Dates	Associations	Manifestations
-------	--------------	----------------

MARS

Dimanche 17	Club de la joie de vivre	Matinée diots
Dimanche 24	Sou des Ecoles	Loto

AVRIL

Dimanche 21	AKOF TOGO	AKOF TOGO en fête
-------------	-----------	-------------------

JUILLET - AOÛT

Dates	Associations	Manifestations
-------	--------------	----------------

JUILLET

Samedi 6	LAC	Fête de l'été
----------	-----	---------------

NOVEMBRE - DECEMBRE

Dates	Associations	Manifestations
-------	--------------	----------------

NOVEMBRE

Lundi 11	Municipalité	Défilé
Lundi 11	Membre ASSE	matinée moules frites
Dimanche 17	ASC	Matinée
Dimanche 24	Sou des Ecoles	Bourse aux jouets
	ABAC	Matinée Gourmande

DECEMBRE

Dimanche 8	LAC	Illuminations
Mercredi 11	A.S.C.	Goûter de Noël

Le Conseil Municipal
vous présente ses meilleurs
vœux pour l'année 2013